

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

ANALYSE DE LA STRATÉGIE DISCURSIVE DU GOUVERNEMENT LIBÉRAL
DE JEAN CHAREST PENDANT LE PRINTEMPS ÉRABLE

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES LANGAGIÈRES

PAR
LAURENCE PELLETIER

FÉVRIER 2018

REMERCIEMENTS

Je remercie d'abord le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) de m'avoir accordé la bourse Joseph-Armand Bombardier (2014-2015), ainsi que le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) de m'avoir octroyé une bourse de maîtrise (2015-2016). Je remercie également le programme de bourses de la Fondation de l'UQO pour son soutien financier depuis le baccalauréat.

Merci à ma directrice de recherche, Marie-Josée Goulet. Ma première communication, mon premier article, mon mémoire (!)... tu m'as toujours guidée avec tant de bienveillance. Grâce à toi, mon expérience à la maîtrise a été avant tout humaine : l'humilité, l'humour, la patience et la confiance dont tu as témoigné m'ont fait grandir. Merci pour tout, Yoda.

Merci au « B Project », Ashley, Catherine, Ève, Mirelle, Pauline, et à Emily. Je vous porte à chaque pas (littéralement) et chacune d'entre vous m'a transmis une force et un amour inimaginables. Je vous adore.

Je remercie et j'honore les femmes de ma famille : Maman, Gabrielle, Marianne. Votre bonté, votre authenticité et votre amour pur me gardent les deux pieds sur terre et le cœur sur la main. Merci d'être aussi inspirantes, fortes et drôles.

J'adresse le dernier merci à mon Papa, qui m'a appris à apprendre avec la tête et avec le cœur, à accepter que les questions ne cesseront jamais, à apprécier le monde dans toute sa curiosité, et à vivre avec compassion. Merci d'être toujours là, merci d'être toi.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 1
1. ÉTAT DE LA QUESTION, PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS	p. 3
1.1. État de la question	p. 3
1.1.1. Stratégies discursives des étudiants	p. 4
1.1.2. Stratégie discursive du gouvernement	p. 5
1.1.3. Printemps érable et cadrage	p. 6
1.2. Problématique et objectifs de recherche	p. 11
2. CADRE CONCEPTUEL	p. 14
2.1. Discours	p. 14
2.2. Analyse critique du discours	p. 15
2.3. Cadrage	p. 17
2.4. Formule	p. 18
2.5. Manipulation cognitive	p. 21
2.5.1. Recadrage abusif	p. 21
2.5.2. Amalgame cognitif	p. 22
3. MÉTHODOLOGIE	p. 23
3.1. Collecte des données	p. 23
3.2. Codification des données	p. 30
3.2.1. Emploi de guillemets	p. 32
3.2.2. Répétition d'une expression au sein d'un article	p. 33
3.2.3. Répétition d'une expression dans plusieurs articles	p. 34
3.2.4. Répétition d'une unité d'une expression complexe au sein d'un article	p. 34
3.2.5. Emploi de figures de style	p. 35
3.3. Analyse des données	p. 37
3.4. Défis méthodologiques	p. 42
4. ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION	p. 45
4.1. Description des formules	p. 45
4.1.1. Quotidiens dont ont été extraites les formules	p. 46
4.1.2. Type de discours comportant les formules	p. 47
4.1.3. Distribution des formules dans le temps	p. 48
4.1.4. Locuteurs des formules	p. 50
4.1.5. Cibles des formules	p. 53
4.1.6. Thématiques issues des formules	p. 56
4.1.7. Stratégies de cadrage sous-tendant les formules	p. 65
4.2. Stratégies de cadrage selon le locuteur et la cible des formules	p. 71
4.2.1. Rails mentaux	p. 73
4.2.2. Leviers poison	p. 74

4.2.3. Leviers de vertu	p. 75
4.2.4. Mots piégés	p. 77
4.2.5. Leviers de conformisation	p. 78
4.2.6. Leviers d'autorité	p. 79
4.2.7. Naturalisation du réel	p. 80
4.3. Discussion	p. 81
CONCLUSION	p. 88
LISTE DES RÉFÉRENCES	p. vii
ANNEXE A	p. xi
ANNEXE B	p. xiii

LISTE DES FIGURES

Figure 3.1	Aperçu de l'entête d'un article dans la base de données Eureka	p. 29
Figure 3.2	Éléments de la typologie de Breton (1997) retenus pour l'analyse des données	p. 39
Figure 3.3	Critères d'opérationnalisation des stratégies de cadrage articulés sous forme de questions	p. 41
Figure 4.1	Proportions de formules selon le quotidien de publication	p. 46
Figure 4.2	Fréquence d'utilisation des formules recensées (n) selon le mois	p. 48
Figure 4.3	Nombre d'occurrences selon la stratégie de cadrage	p. 66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 3.1	Fréquence d'articles du corpus, pourcentage représenté et quotas d'articles à sélectionner selon la période de publication	p. 28
Tableau 3.2	Grille de codification préliminaire avec catégories fermées	p. 30
Tableau 3.3	Grille de codification préliminaire mixte	p. 37
Tableau 4.1	Nombre, proportions et exemples de formules recensées selon les locuteurs	p. 51
Tableau 4.2	Nombre, proportions et exemples de formules selon les entités ciblées	p. 55
Tableau 4.3	Thématiques et nombre, proportions et exemples de formules	p. 57
Tableau 4.4	Stratégies de cadrage, nombre, proportions et exemples de formules	p. 65
Tableau 4.5	Fréquence et proportions des stratégies de cadrage selon le locuteur et la cible des formules	p. 72

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

CJPLQ	Commission jeunesse du Parti libéral du Québec
CLASSÉ	Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante
FECQ	Fédération étudiante collégiale du Québec
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
PLQ	Parti libéral du Québec
PQ	Parti québécois
TaCEQ	Table de concertation étudiante du Québec

RÉSUMÉ

Se situant dans le cadre de l'analyse critique du discours, cette recherche a comme objectif de décrire la stratégie discursive du gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable de 2012 par le biais de l'analyse des formules qu'il a employées. Un échantillon de 100 articles de journaux a été codifié. Au terme d'une analyse de contenu, 152 formules ont été répertoriées. Celles-ci ont été analysées en fonction des quotidiens dans lesquels elles sont parues, du type de discours dans lequel elles se sont inscrites, de leur distribution dans le temps, des entités qu'elles ciblaient, des locuteurs les ayant employées, des thématiques qui en sont issues et des stratégies de cadrage qui les étayaient. Les résultats confirment et nuancent la représentation du printemps érable comme un conflit opposant deux camps, soient le gouvernement et le mouvement étudiant. Bien que ces deux entités aient majoritairement été ciblées par les formules, l'analyse révèle d'autres dimensions, notamment la présence de multiples locuteurs et de cibles en ce qui a trait aux formules s'inscrivant dans la stratégie discursive. L'analyse des thématiques et des stratégies de cadrage sous-tendant les formules indique que ces dernières n'ont pas seulement servi à « délégitimer » les étudiants, mais aussi à cadrer l'image du gouvernement lui-même et celle de ses adversaires politiques. Somme toute, le concept de formule aura permis de produire des unités d'analyse pouvant être étudiées empiriquement au regard du cadrage, et de diversifier les recherches menées sur le printemps érable en tant qu'événement sociodiscursif. Cette étude contribue à ancrer des concepts théoriques – la typologie du cadrage, le courant d'analyse critique du discours et la formule comme unité d'analyse – dans un phénomène social réel.

MOTS CLÉS : printemps érable, stratégie discursive, analyse critique du discours, formule, cadrage.

INTRODUCTION

Le printemps érable¹ a fait l'objet d'analyses, de critiques, d'essais, de poèmes, de monographies, de chansons, et a même inspiré des jeux vidéo (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant, Glinoyer et Lapointe, 2013). Des revues d'essais y ont aussi consacré des dossiers spéciaux (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014). Toutefois, rares sont les publications scientifiques à s'être intéressées au printemps érable comme événement sociodiscursif (Bernard-Barbeau, 2015; Collette, 2013). Parmi ces études, celles qui ont traité du discours des étudiants ont rapporté des divergences sur le plan de leur stratégie discursive. À l'inverse, les études portant sur le discours du gouvernement de Jean Charest soulignent l'homogénéité de sa stratégie : plusieurs ont noté la présence d'expressions (ou formules-chocs) inspirées d'une idéologie ou rhétorique « libérale individualiste » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014), « néolibérale » (Frappier et coll., 2012), « paternaliste » (Bonenfant et coll., 2013) ou encore d'une logique de « calcul rationnel » (Lynes, 2012). Or, dans la littérature scientifique, la démonstration empirique d'une stratégie discursive appuyée sur des expressions et des formules-chocs créées et employées par le gouvernement reste à faire; ces dernières sont mentionnées de façon anecdotique, sans support quantitatif quant à leur fréquence ou leur intensité. Ce manque de données empiriques peut s'expliquer par le fait que la plupart des textes pragmatiques et universitaires ayant été

¹ Pour référer à cet événement qui a marqué le paysage sociopolitique du Québec, de multiples expressions sont utilisées : « conflit étudiant » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Carbonneau et Desrochers, 2013; Frappier, Poulin et Rioux, 2012; Lynes, 2012; Millette, 2013; Sanschagrin et Gagnon, 2014), « printemps québécois » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant et coll., 2013; Carbonneau et Desrochers, 2013), « printemps étudiant » (Poirier St-Pierre et Éthier, 2013), entre autres. Toutefois, l'expression faisant le plus l'unanimité dans les sources scientifiques consultées est « printemps érable » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Asselin, 2012; Bégin-Caouette et Jones, 2014; Bernard-Barbeau, 2015; Bonenfant et coll., 2013; Collette, 2013; Julien, 2012; Lacroix, Nadon et Parenteau, 2014; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013; Sorochan, 2012). Nous emploierons donc cette expression tout au long du texte. En outre, la graphie de cette expression varie; certains auteurs utilisent la majuscule, alors que d'autres l'inscrivent en minuscules. Dans le texte qui suit, nous utiliserons la deuxième graphie, soit *printemps érable*.

publiés au sujet du printemps érable sont des analyses critiques ou des essais (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014). À la lumière de ces constats, notre recherche se propose d'étudier et de décrire la stratégie discursive du gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable. Par le biais d'une analyse de contenu d'un échantillon de 100 articles de quotidiens, nous dresserons l'inventaire des formules employées par le gouvernement. Les formules seront ensuite analysées en fonction des quotidiens dans lesquels elles sont parues, du type de discours dans lequel elles se sont inscrites, de leur distribution dans le temps, des entités qu'elles ont ciblées, des locuteurs les ayant employées, des thématiques qui en sont issues et des stratégies de cadrage qui les ont étayées.

La première section de ce document présentera l'état de la question, la problématique, ainsi que les objectifs de la recherche. Au chapitre suivant, nous exposerons le cadre conceptuel sur lequel s'appuiera notre démarche. Suivra le chapitre sur la méthodologie, où seront décrits les outils de collecte et d'analyse des données mis à contribution. Le document se terminera par l'analyse des résultats, la discussion et la conclusion.

CHAPITRE 1

ÉTAT DE LA QUESTION, PROBLÉMATIQUE ET OBJECTIFS

Dans le chapitre qui suit, nous ferons état des connaissances sur le printemps érable comme événement sociodiscursif et nous énoncerons la problématique, ainsi que les objectifs de notre recherche.

1.1. État de la question

Dans un article publié dans *Le Devoir*², la journaliste Lisa-Marie Gervais s'entretient avec Bernard Motulsky, professeur au Département de communication sociale et publique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Selon ce philosophe de formation, le printemps érable serait caractérisé par une « guerre des mots » opposant le gouvernement aux associations étudiantes. Celle-ci serait due à un refus des deux parties impliquées de faire des concessions. Pour Motulsky, « [...] la bataille finit par se livrer sur le terrain du vocabulaire » (Gervais, 2012). À cet effet, dans les publications scientifiques recensées, plusieurs auteurs ont étudié les stratégies discursives employées par les deux camps – le gouvernement et les étudiants – pendant le printemps érable (Bonenfant et coll., 2013; Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013).

² Gervais, L.-M. (2012, 30 avril). « Du bon et du mauvais usage des mots au temps de l'agitation étudiante ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/societe/education/348796/du-bon-et-du-mauvais-usage-des-mots-au-temps-de-l-agitation-etudiante#>, consulté en ligne le 2 septembre 2017.

1.1.1. Stratégies discursives des étudiants

Les stratégies discursives des étudiants ont fait l'objet de quelques travaux de recherche. D'une part, pour certains, le mouvement étudiant n'est pas perçu comme un groupe homogène au discours unique (Bernard-Barbeau, 2015; Lacroix et coll., 2014). Lacroix et coll. (2014) en sont venus à la conclusion que malgré quelques caractéristiques communes des textes de la « littérature en grève »³ (p. 237) – notamment l'emploi du « nous » comme sujet – ils ne peuvent être regroupés sous une même bannière. En fait, ils présentent des divergences d'opinions, des discours fragmentés qui ne sauraient être issus d'un « bloc monolithique aux intérêts nécessairement communs » (p. 240). De façon analogue, Bernard-Barbeau (2015) a révélé l'existence de sous-groupes aux intérêts divergents et même antagonistes grâce à une analyse de contenu de 200 slogans photographiés sur des pancartes lors de manifestations.

D'autre part, certains auteurs se sont intéressés aux stratégies discursives des étudiants en les considérant comme un groupe homogène, organisé et discipliné sur le plan des relations publiques. L'ouvrage de Poirier St-Pierre et Éthier (2013) porte en partie sur le discours de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSÉ) et de ses alliés pendant le printemps érable : opposition au néolibéralisme, gratuité scolaire et féminisme font partie des thèmes sous-tendant le discours de cette entité. Pour sa part, Millette (2013) a étudié les stratégies de relations publiques des étudiants dans le cadre des grèves étudiantes de 2005 et 2012 : la communication en

³ Les auteurs décrivent leur corpus de textes comme suit : « On compte, parmi ces textes “sauvages”, le poème “Jeanne au cœur de Mai” de Maxime Catellier et distribué le 22 août 2012 à Montréal lors de la manifestation nationale; les essais “Fairegrève” et “Fragments pour une reprise des hostilités”; le recueil intitulé *En suspens*, qui rassemble huit essais et poèmes anonymes “écrits dans le contexte de la grève générale illimitée à venir”; le court pamphlet *Québec suicidaire*, écrit par le collectif de “révolutionnaires critiques” Hors d'Œuvre; enfin le texte *Leçon de respect* » (Lacroix et coll., 2014, p. 239).

temps de grève, le professionnalisme des associations étudiantes dans leurs relations publiques et l'activisme médiatique étant les thèmes retenus dans le cadre de son analyse.

Si des divergences sont observables au sein des études ayant traité des stratégies discursives des étudiants, il en est autrement pour les études portant sur le discours du gouvernement de Jean Charest (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant et coll., 2013; Carbonneau et Desrochers, 2013; Lacroix et coll., 2014; Poirier St-Pierre et Gagnon, 2013; Sanschagrin et Gagnon, 2014). Contrairement à l'analyse du (des) discours des étudiants où il n'y a pas de consensus sur l'homogénéité des stratégies discursives employées par ceux-ci selon les auteurs, celle qui a été mise en place par le gouvernement, du moins dans les sources consultées, semble uniforme, comme nous le verrons dans la section suivante.

1.1.2. Stratégie discursive du gouvernement

Lacroix et coll. (2014) ont soulevé un « détournement de langage systématique » de la part du gouvernement, qui aurait « [...] mis en évidence la face guerrière de la langue de bois et sa violence symbolique » (p. 233). Poirier St-Pierre et Éthier ont évoqué des formules-chocs et instantanées créées et utilisées par le gouvernement libéral :

Dans cette arène médiatique, on assiste à ce que nous appelons la guerre des mots. C'est le lieu privilégié par le gouvernement pour délégitimer le mouvement étudiant. Comme les médias de masse accordent peu de temps d'antenne aux débats d'idées et que les médias sociaux sont limités à peu de caractères, le débat se déploie dans une série de formules-chocs et instantanées (Poirier St-Pierre et Éthier, 2013, p. 140).

Ancelovici et Dupuis-Déri (2014) ont mis en évidence une « rhétorique libérale individualiste » (p. 14), qui est perceptible par l'emploi d'expressions telles que « juste part », « utilisateur-payeur » et « investissement rentable ». Pour Sanschagrín et Gagnon (2014), l'argumentaire du gouvernement de Jean Charest reposait sur une logique d'autorité, de hiérarchie et d'ordre social, nécessaire afin de remettre à sa place la minorité « privilégiée, radicale et violente » que constituait le mouvement étudiant (p. 260). En outre, l'expression « juste part » est reprise dans une grande majorité des sources consultées comme outil rhétorique du gouvernement (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant et coll., 2013; Julien, 2012; Lynes, 2012; Millette, 2013; Sanschagrín et Gagnon, 2014; Sorochan, 2012).

Il semble y avoir un consensus chez les chercheurs ayant étudié la stratégie discursive du gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable : plusieurs ont souligné l'utilisation d'expressions (ou formules-chocs) inspirées d'une idéologie ou rhétorique « libérale individualiste » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014), « néolibérale » (Frappier et coll., 2012), « paternaliste » (Bonenfant et coll., 2013) ou encore d'une logique de « calcul rationnel » (Lynes, 2012).

1.1.3. Printemps érable et cadrage

Parmi les sources recensées, deux portaient sur les stratégies discursives du mouvement étudiant et du gouvernement libéral de Jean Charest, mais également sur les intentions qui les ont sous-tendues. Pour analyser cet objet d'étude, toutes deux ont fait appel au

concept de *cadrage*⁴ et ont considéré le rôle joué par les médias pendant le printemps érable.

En premier lieu, l'étude de Millette (2013), publiée sous forme d'essai critique, est basée sur des « entretiens en profondeur » (p. 160)⁵, ainsi que sur une recherche documentaire de contenus médiatiques dans les bases de données Eureka et PubliQc. Sa recherche a révélé la présence de quatre cadres pour éclairer les « dynamiques de tensions entourant la question du recours aux relations publiques et des relations aux médias » (p. 66) :

- la personnalisation du conflit (par exemple l'accent sur le parcours des leaders étudiants comme Gabriel Nadeau-Dubois, Léo Bureau-Blouin ou Martine Desjardins);
- le contre-mouvement (par exemple la polarisation du conflit autour de deux camps : « carrés rouges » et « carrés verts »);
- le « boycottage » et la « grève » (l'utilisation différenciée de l'un ou l'autre de ces termes selon les acteurs);
- la violence et l'intimidation (les actions des manifestants dans les bureaux de la ministre de l'Éducation d'un côté, et la répression policière de l'autre).

Au sujet du premier cadre, l'auteure en a attribué la création aux médias de masse du Québec (notamment le *Journal de Montréal* et le groupe Quebecor) qui, selon elle, ont cherché à diviser l'opinion publique en présentant le conflit sous forme de duels entre

⁴ Carbonneau et Desrochers (2013) se sont basés sur les travaux d'Entman (1993), tandis que Millette (2013) s'est inspirée de Gitlin, T. (1980). *The whole world is watching*. Oakland, CA : University of California Press, 352 p. Nous reviendrons sur le concept de cadrage au Chapitre 2 (Cadre conceptuel).

⁵ Dans son ouvrage, l'auteure couvre deux événements : la grève étudiante de 2005 et celle de 2012. Pour l'année qui nous intéresse, 2012, elle a mené sept (7) entrevues avec « [...] des personnes ayant été membres des comités exécutifs ou des comités Médias de la CLASSE, de la FEUQ et de la FECQ ainsi qu'avec une personne affiliée à Force étudiante critique » (p. 160).

personnalités publiques. Pour ce qui est du « contre-mouvement », elle a évoqué la stratégie menée par les médias pour intéresser le public à la question des frais de scolarité : la polarisation du conflit entre les « carrés verts » – représentés par le Mouvement des étudiants socialement responsables du Québec (MESRQ) et la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec (CJPLQ) –, et les « carrés rouges », représentés par les quatre principales associations étudiantes, soient la CLASSÉ, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ), la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et la Table de concertation étudiante du Québec (TaCEQ). En ce qui a trait aux cadres du « boycottage » et de la « grève », il s’agissait, toujours selon Millette, d’un enjeu stratégique profitant aux deux camps impliqués dans le conflit :

D’un côté, la « grève » étudiante tire sa force de son caractère collectif et, par conséquent, de sa capacité à enrayer efficacement le fonctionnement des universités tandis que, de l’autre côté, le « boycottage » suppose une action individuelle, donc, une responsabilité tout aussi individuelle face aux conséquences de cette action (2013, p. 70).

Enfin, le cadre de la violence et de l’intimidation, tout comme le cadre précédent, constituait la trame de fond du discours utilisé tant par le gouvernement de Jean Charest que par le mouvement étudiant. Exacerbé par les représentations médiatiques violentes des manifestations, le cadre de la violence a toutefois été plus profitable au gouvernement, qui a permis au Parti libéral du Québec (PLQ) de se positionner comme « [...] un tenant de la ligne dure et du respect des autorités politiques, judiciaires et policières » (Millette, 2013, p. 82).

Pour leur part, Carbonneau et Desrochers (2013) ont voulu mettre l’accent sur le traitement du printemps érable par les médias, afin de déterminer si ceux-ci avaient contribué à la polarisation de l’opinion publique. À partir d’un corpus de 185 articles

parus dans cinq journaux différents deux jours après les deux plus grandes manifestations de rue, les auteurs ont procédé à une analyse du discours des médias. Leur grille d'analyse prévoyait une classification des articles selon :

- le type d'énonciation : objectivisé (comptes-rendus, reportages et enquêtes) ou subjectivisé (éditoriaux et chroniques);
- la position adoptée : en faveur des étudiants, en faveur du gouvernement ou propos nuancés;
- la thématique : anecdotique, si l'article portait surtout sur les débordements, ou analytique, s'il portait plutôt sur les enjeux de fond du conflit;
- la dimension cognitive de la manipulation⁶ : recadrage abusif, si la stratégie consistait à employer des mots piégés ou chargés péjorativement, ou amalgame cognitif, si les leviers suivants étaient plutôt employés :

« 1) les leviers de vertu, dénotant une association avec des symboles tenus pour bons, par exemple “démocratie”, “légitimité” et “culture civique”, ou “discipline” dans le cas de la grève étudiante;

2) les leviers poison, apparents lorsqu'une idée est associée avec des symboles tenus pour mauvais comme “guerre” et “mort” ou dans le cas de la grève, “zone de guerre”;

3) les leviers d'autorité qui s'appuient sur l'expertise, la notoriété ou l'autorité de personnes bien connues et d'institutions pour faire accepter une idée;

4) les leviers de conformisation, qui font appel à la solidarité et à l'identification du lecteur avec une communauté humaine en particulier, comme le dénote le recours à la “majorité silencieuse” » (Carbonneau et Desrochers, 2013, p. 9).

⁶ À cet effet, les auteurs ont évoqué les travaux de Breton (1997).

Au terme de leur analyse, Carbonneau et Desrochers (2013) en sont venus aux conclusions suivantes. D'abord, la couverture médiatique aurait favorisé une thématique anecdotique plutôt qu'analytique. Ensuite, moins de 20 % des articles classifiés affichaient une présence de cadres, ce qui, selon les auteurs, permettait de réfuter leur hypothèse initiale qui attribuait, de façon générale, « [...] un rôle aux médias dans la polarisation sociale » (p. 17). En contrepartie, Carbonneau et Desrochers (2013) ont souligné que *The Gazette* et le *Journal de Montréal* se sont démarqués des autres journaux, le contenu de leurs articles semblant illustrer une volonté d'influencer le lecteur en défaveur du mouvement étudiant.

Tout compte fait, les études de Millette (2013) et de Carbonneau et Desrochers (2013) présentent des méthodologies et des résultats divergents. D'une part, une recherche documentaire et des entrevues avec des membres d'associations étudiantes ont révélé la présence de quatre cadres dans le discours des médias, du gouvernement et du mouvement étudiant. D'autre part, une analyse de contenu de 185 articles a montré que globalement, l'hypothèse de la présence de cadres dans la couverture médiatique de deux manifestations étudiantes était réfutée par les auteurs. Ceci indique que différentes méthodologies et approches apportent des éclairages différents sur un même objet d'étude. En outre, les recherches de Carbonneau et Desrochers (2013) et Millette (2013) sur le cadrage permettent d'aborder la question de la rhétorique du gouvernement sous l'angle des perceptions que celui-ci tente d'imposer à l'opinion publique, par le truchement des médias. Si les travaux mentionnés précédemment mettaient en évidence une stratégie discursive appuyée d'une rhétorique libérale, néolibérale, paternaliste ou autre, aucune n'a étudié concrètement l'articulation de la volonté de persuasion du gouvernement, manifeste (ou non) à la lecture du discours. À cet effet, ces deux recherches comblent une lacune importante dans les connaissances.

1.2. Problématique et objectifs de recherche

Dans les sources consultées, la démonstration de la présence d'une stratégie discursive comportant des expressions et des formules-chocs créées et employées par le gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable n'est pas appuyée sur des données empiriques. Comme on peut le constater dans Ancelovici et Dupuis-Déri (2014), Bonenfant et coll. (2013), Carbonneau et Desrochers (2013), Collette (2013), Frappier et coll. (2012), Julien (2012), Lynes (2012), Millette (2013), Poirier St-Pierre et Éthier (2013) et Sorochan (2012), des expressions utilisées par les représentants du gouvernement sont mentionnées de façon anecdotique, sans support quantitatif quant à leur fréquence ou leur intensité. Par exemple, les expressions *juste part*, *majorité silencieuse* ou *utilisateur-payeur* servent à elles seules de preuves de la présence d'une idéologie ou d'une rhétorique, qu'elle soit qualifiée de « libérale individualiste » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014), « néolibérale » (Frappier et coll., 2012), « paternaliste » (Bonenfant et coll., 2013) ou encore « logique du calcul rationnel » (Lynes, 2012). Les expressions étant citées de façon isolée en guise de preuves d'une stratégie discursive délibérée de la part du gouvernement (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant et coll., 2013; Julien, 2012; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013; Sorochan, 2012), cette dernière ne fait pas l'objet d'une analyse exhaustive.

Ce manque de support empirique ou de rigueur scientifique n'est pas strictement imputable à des lacunes méthodologiques, mais aussi, ou plutôt, à la nature des textes publiés. Comme l'ont souligné Ancelovici et Dupuis-Déri (2014), la plupart des textes pragmatiques et universitaires ayant été publiés au sujet du printemps érable sont des analyses critiques ou des essais qui permettent « [...] d'exprimer ses idées et ses opinions de façon subjective et originale, mais cohérente et organisée » (Infosphère, 2010). À cet égard, les auteurs d'essais sur le printemps érable ont clairement annoncé

leurs couleurs. Aucun d'eux n'avait la prétention de proposer une lecture objective ou scientifique du phénomène, situant plutôt leur propos dans le cadre de l'analyse engagée.

Au regard des lacunes énoncées précédemment, notre étude se propose de décrire la stratégie discursive du gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable. En procédant à une analyse de contenu, nous dresserons l'inventaire des expressions et formules-chocs employées par le gouvernement, puis nous les étudierons afin qu'elles fassent l'objet d'une recherche empirique rigoureuse. La description de la stratégie discursive comprendra également une analyse quantitative de l'utilisation de ces formules. Nos questions de recherche seront les suivantes :

- Comment l'emploi de formules a-t-il fluctué sur le plan temporel pendant le printemps érable? Peut-on observer des différences quant à l'utilisation de formules en fonction des mois de l'événement?
- Qui sont les locuteurs qui, en employant des formules, se sont prononcés au nom de la stratégie discursive du gouvernement de Jean Charest? Observe-t-on des différences quant à l'utilisation de formules en fonction des locuteurs?
- Sur le plan du contenu, quelles entités (groupes, individus) la stratégie discursive et les formules visent-elles? Le printemps érable s'est-il exclusivement caractérisé par une dynamique polarisée au sein de laquelle le gouvernement met à l'œuvre une rhétorique pour « délégitimer » (Poirier St-Pierre et Éthier, 2013) les étudiants?
- Peut-on confirmer ou infirmer la présence d'une rhétorique « libérale individualiste », « néolibérale », « paternaliste » ou de « logique du calcul rationnel »? Quelles rhétoriques, idéologies ou thématiques émergent de la stratégie discursive, perceptible par l'emploi de formules?

- En quoi les formules ont-elles été mises au service d'une rhétorique visant à convaincre? À quelles stratégies de cadrage ces formules ont-elles fait appel?

En étudiant les formules utilisées par le gouvernement, ainsi que des variables décrivant cet emploi, nous serons en mesure de décrire, et ultimement, de mieux comprendre la stratégie discursive du gouvernement de Jean Charest pendant le printemps érable.

CHAPITRE 2

CADRE CONCEPTUEL

Dans le chapitre qui suit, nous décrirons le cadre conceptuel sur lequel repose notre étude. Nous y exposerons les concepts, les éléments théoriques et les courants étayant notre objet et nos objectifs de recherche.

2.1. Discours

Pour mener une recherche scientifique rigoureuse et justifier les choix faits sur le plan méthodologique, il fallait en déterminer les assises théoriques. À cet effet, Collette (2013) décrit bien le processus de questionnement qui a caractérisé notre démarche :

Le cas d'analyse est une situation de crise qui traverserait d'abord nos universités québécoises, pour saisir la société tout entière, où, en direct de l'actualité, l'analyste de discours en sciences humaines se questionne : Par où traiter des discours, produits et publiés au fil de notre propre existence, dans le flux de nos propres engagements et émotions sociopolitiques? Cette première question ouvre la voie à une réflexion méthodologique concernant la possibilité d'étudier du discours en train de faire, l'événement en pleine effervescence (p. 75).

Au départ, ce sont les discours produits et les mots employés pendant le printemps érable qui ont suscité notre intérêt; l'étude a donc pris ses racines dans l'analyse de discours. Il convient donc de définir ce que nous entendons par « discours ». Ce terme recouvre plusieurs définitions selon les chercheurs et les champs d'étude. À cet effet,

Maingueneau (1996) rend compte de la difficulté de définir le champ de l'analyse du discours :

Les difficultés que l'on rencontre pour délimiter le champ de l'analyse de discours viennent pour une part d'une confusion fréquente entre analyse du discours et ces diverses disciplines du discours (analyse de la conversation, analyse du discours, théories de l'argumentation, théories de la communication, sociolinguistique, ethnolinguistique...- la liste n'est pas exhaustive). Chacune étudie ce discours à travers un point de vue qui lui est propre (Maingueneau, 1996, p. 8, cité dans Barry, 2002).

Le discours peut donc être considéré comme un terme plus ou moins polysémique qui est conceptualisé, défini et étudié différemment selon les disciplines. Dans son acception la plus générique, il s'apparente au texte ou à l'énoncé, alors que pour d'autres :

Le terme de « discours » désigne aussi un ensemble d'énoncés de dimension variable produits à partir d'une position sociale ou idéologique; comme c'est le cas par exemple de la déclaration d'une personnalité politique ou syndicale (Barry, 2002, p. 2).

Cette deuxième définition rejoint un concept central dans le cadre de notre étude, l'analyse critique du discours.

2.2. Analyse critique du discours

Le concept qui cerne le mieux le cadre d'analyse retenu ici est celui de l'analyse critique du discours, issu des sciences sociales. Il s'appuie sur le postulat suivant : le langage est un phénomène social et un lieu de lutte de pouvoir (Fairclough, 2001; Van Dijk, 1985). Les discours comportent des aspects idéologiques qui ne sont pas toujours

apparents (Fairclough, 2001) et l'objectif de l'analyse critique du discours est de dévoiler ces aspects idéologiques, de rendre le public conscient de ces pressions et de la manipulation à laquelle il est exposé; on cherche à trouver des liens entre le langage et les relations de pouvoir et de contrôle (Fairclough, 2001; Van Dijk, 1985). Pour Fairclough, ces liens sont directs :

There are [...] in gross terms two ways in which those who have power can exercise it and keep it: through [...] coercion or consent. In practice, coercion and consent occur in all sorts of combinations. The state includes repressive forces which can be used to coerce if necessary, but any ruling class finds it less costly and less risky to rule if possible by consent. Ideology is the key mechanism of rule by consent, and because it is the favoured vehicle of ideology, discourse is of considerable social significance in this connection (2001, p. 28).

Le discours comme foyer d'idéologies et outil de maintien du pouvoir constitue un objet d'étude privilégié en analyse critique du discours. Selon cette perspective, le discours du gouvernement – en particulier dans un contexte de crise sociale comme le printemps érable – peut être perçu comme un outil lui permettant d'affirmer et de préserver sa position de pouvoir. Comme évoqué au chapitre précédent, le printemps érable a été décrit par certains comme une « guerre des mots » opposant le gouvernement aux étudiants (Bonenfant et coll., 2013; Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013). Dans le cadre de cet événement, le gouvernement aurait tenté d'exercer son pouvoir et d'imposer son idéologie en « jouant sur les mots » (Bonenfant, Glinoyer et Lapointe, 2013, p. 184), avec des « [...] jeux de langage, en termes de retournement et détournement des expressions et des valeurs sémantiques qu'on leur attribue en contexte » (Collette, 2013, p. 93). L'analyse critique du discours permettra d'étudier le discours du gouvernement de Jean Charest comme foyer idéologique d'entité dominante cherchant à convaincre et à manipuler l'opinion publique afin d'affirmer son pouvoir. Bien sûr, le discours étudiant pendant

le printemps érable était lui aussi empreint d'idéologies, toutefois celui-ci ne fera pas l'objet de cette recherche.

2.3. Cadrage

Le discours comme outil de formation – voire de manipulation – de l'opinion publique a également été abordé dans des travaux de recherche portant sur le cadrage. Selon Entman (1993), le cadrage se définit comme suit :

*To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation for the item described*⁷ (p. 52).

Sur le plan conceptuel, le cadrage repose sur la prémisse suivante : le discours est émaillé de procédés sémantiques et linguistiques précis – *cadres* – visant à manipuler la perception qu'ont les individus d'une situation ou d'un événement à travers la mise en exergue d'éléments saillants, d'affirmations, de jugements et d'interprétations venant appuyer la thèse défendue (Entman, 1993).

À la lumière de ce qui précède, l'hypothèse de travail de cette recherche est la suivante : dans le contexte du printemps érable, le gouvernement de Jean Charest a cherché à influencer l'opinion publique et à exercer son pouvoir par l'entremise d'un discours étayé sur des cadres se rapportant à une idéologie précise. Carbonneau et Desrochers (2013) et Millette (2013) ont fait appel à ce même concept dans leurs études respectives portant sur cet événement. Dans notre cas, la pertinence d'avoir

⁷ L'emploi de l'italique provient de la source originale.

recours au cadrage tient en partie à la possibilité d'établir des liens avec les rares études publiées sur ce sujet.

L'analyse critique du discours et le cadrage sont donc les deux points d'ancrage conceptuels qui seront mis à contribution dans cette étude du discours du gouvernement pendant le printemps érable. Comme mentionné plus tôt, cet événement sociodiscursif pourrait être analysé sous différents angles, mais ces deux concepts donnent une orientation heuristique à l'étude, au regard des objectifs fixés.

Une fois les assises conceptuelles identifiées, il convient de les opérationnaliser sur le plan méthodologique, et ce, à deux niveaux : la collecte de données correspondant à un discours pouvant être inclus dans un corpus, d'une part, et les critères et les méthodes d'identification de cadres, d'autre part.

2.4. Formule

Le discours comme objet d'étude peut être analysé en totalité, du moment où le texte est considéré comme une énonciation à part entière, comme en linguistique textuelle (voir Adam, 2005). Une analyse de contenu des énonciations et du discours est ainsi envisageable. Collette (2013) émet quelques réticences quant à une telle démarche, qui pourrait présenter des risques de subjectivité de la part du chercheur : « [...] un processus d'encodage, fondé sur des décisions de catégorisation liées à l'interprétation des contenus serait un déni de l'articulation questionnée, entre formes du discours et environnements sociaux, historiques, etc. » (p. 77).

À cet effet, la notion de formule s'avère pertinente. La formule relève de l'analyse du discours et elle est définie comme :

[...] un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire (Krieg-Planque, 2009, p. 7).

Une formule peut constituer une unité lexicale simple – par exemple, *dialogue*, *concertation*, *négociation* (Krieg-Planque, 2009, p. 85) – une unité lexicale complexe – *purification ethnique* (p. 8), *fracture sociale* (p. 10), *rideau de fer* (p. 78) – ou des « [...] petites phrases [...] ou toute autre phrase enregistrée dans la mémoire collective (par exemple, “*Plus jamais ça!*”) » (p. 64). Des exemples se rapportant au contexte de l'étude, le printemps érable, seront présentés au chapitre suivant, portant sur la méthodologie.

Ancré sur le plan théorique et rejoignant l'aspect sociopolitique et discursif d'un phénomène comme le printemps érable, le concept de formule propose un cadre d'analyse compatible avec nos objectifs de recherche. En effet, comme l'avance Krieg-Planque dans son ouvrage *La notion de « formule » en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique* (2009), il :

[...] permet de penser et d'analyser d'autres phénomènes de reprise et de circulation discursifs, comme les petites phrases ou les slogans, par exemple. Il permet également de saisir la façon dont divers acteurs sociaux (hommes et femmes politiques, militants associatifs, représentants syndicaux, dirigeants d'entreprise, communicants, journalistes professionnels, intellectuels...) organisent, par le moyen des discours, les rapports de pouvoir et d'opinion (p. 7-8).

Pour Krieg-Planque (2009), la formule a quatre (4) propriétés constituantes. Elle :

- « Présente un caractère figé;
- S'inscrit dans une dimension discursive;
- Fonctionne comme un référent social;
- Comporte un aspect polémique » (p. 63).

Ces caractéristiques seront vues plus en détail au chapitre portant sur la méthodologie de la recherche.

Bref, la notion de formule permettra de décrire la stratégie discursive du gouvernement de Jean Charest pendant le printemps érable et de mettre en évidence ses aspects idéologiques, incarnés par une série de formules visant à exercer son pouvoir d'entité dominante. D'emblée, la formule s'agence au concept de cadrage : il s'agit d'un élément discursif s'imposant avec une « fonction de cadrage du débat » (Krieg-Planque, 2009, p. 100). Enfin, la formule comme unité d'analyse nous permettra aussi de fournir des informations quantitatives sur la présence et la fréquence de ce que certains chercheurs ont qualifié de « formules-chocs et instantanées » (Poirier St-Pierre et Éthier, 2013, p. 140) ayant caractérisé le printemps érable.

En analysant la stratégie discursive du gouvernement pendant le printemps érable, perceptible par l'emploi de formules, nous cherchons à voir en quoi « [l]a partie dominante, ici le gouvernement » (Collette, 2013, p. 83) se sert de cette unité sociolinguistique pour influencer l'opinion publique et réaffirmer sa position de pouvoir.

2.5. Manipulation cognitive

Afin d'étudier comment le cadrage s'articule dans un contexte d'analyse de formules, nous avons fait appel à la typologie de Breton dans *La parole manipulée* (1997), comme l'ont proposée Carbonneau et Desrochers (2013) en ce qui a trait à la manipulation cognitive, plus précisément au « recadrage abusif » et à l'« amalgame cognitif ».

2.5.1. Recadrage abusif

La première technique de manipulation cognitive, le recadrage abusif, consiste à employer un discours qui ordonne les faits de telle façon que la nouvelle image de la réalité entraîne la conviction de l'auditoire (Breton, 1997, p. 114). Cette refonte du sens des mots peut se traduire par l'emploi de mots piégés, des « vocables au contenu tendancieux » qui suscitent une indignation chez le public (p. 115). À cet effet, Breton cite le vocable *terrorisme*, qui sert à transférer l'indignation qu'il suscite sur ceux qui en sont qualifiés. Le recadrage abusif peut également se manifester par la naturalisation du réel, soit l'utilisation de termes « déresponsabilisants » (p. 120) visant à faciliter l'assimilation des idées du locuteur par l'auditoire (par exemple, la *tragédie vietnamienne* plutôt que la *guerre du Viêt-Nam*). Les rails mentaux constituent aussi une technique de recadrage abusif, qui se résume à employer des mots qui « [...] contraignent à voir dans la réalité présentée seulement certains de ses aspects, ou encore des éléments qui n'y figurent pas normalement » (p. 117). Les rails mentaux, comme l'indique leur nom, entraînent la pensée « sur une tout autre voie que l'évaluation rationnelle » (p. 120), comme en témoigne l'exemple fourni par Breton : *délivrer des missiles*.

2.5.2. Amalgame cognitif

La deuxième technique de manipulation cognitive est l'amalgame cognitif, où le discours sert à « [...] rendre acceptable une opinion, sans discussion de son contenu, avec un élément extérieur, *sans rapport immédiat avec cette opinion*, mais considéré, lui, comme déjà accepté par l'auditoire⁸ » (p. 126). Breton s'inspire des travaux de Tchakhotine et de Clyde R. Miller⁹ lorsqu'il évoque quatre « leviers » d'amalgame cognitif : leviers de vertu, leviers poison, leviers d'autorité ou de témoignage, et leviers de conformisation. Les leviers de vertu tentent de faire accepter des idées « [...] en les associant avec des mots ou des symboles tenus pour “bons”, par exemple “démocratie”, “liberté”, “justice”, “patrie” » (p. 128). Les leviers poison suggèrent également une association d'idées avec des mots, mais ceux-ci sont chargés d'une connotation négative, par exemple *guerre, mort, fascisme*, etc. (p. 128). Les leviers d'autorité ou de témoignage évoquent l'expérience et l'autorité de personnes ou d'institutions connues (Dieu, la loi, etc.) (p. 128). Enfin, les leviers de conformisation « font appel à la solidarité, à la pression des émotions ou des actions collectives » afin d'inviter l'auditoire à se rallier à ce que propose le locuteur : « L'union fait la force » en constitue un exemple (p. 128).

Cette typologie, également appliquée dans l'étude de Carbonneau et Desrochers (2013), offre des outils méthodologiques nous permettant de lier le concept de formule à celui de cadrage, et d'analyser en profondeur la stratégie discursive du gouvernement dans une perspective d'analyse critique du discours. Dans le chapitre suivant, des précisions méthodologiques sur l'opérationnalisation de ces concepts permettront de clarifier leur apport dans le processus de collecte et d'analyse des données.

⁸ L'emploi de l'italique provient de la source originale.

⁹ Breton cite ici Tchakhotine, S. (1952). *Le Viol des foules par la propagande politique*. Gallimard : Paris, 608 p.

CHAPITRE 3

MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous décrivons la méthodologie mixte employée dans notre étude. Celle-ci repose sur des méthodes de collecte et d'analyse des données qualitatives et quantitatives. Nous concluons en présentant les défis méthodologiques de l'étude.

Rappelons que notre objectif de recherche consiste à décrire la stratégie discursive du gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable, à partir d'une recension et d'une analyse des formules alors employées dans ses communications. Dans un premier temps, afin de dresser l'inventaire des formules, il a fallu créer un corpus duquel les extraire. Dans un deuxième temps, l'analyse du corpus a permis d'identifier et de dénombrer ces formules, ainsi que les thématiques et les stratégies de cadrage qui en émanent. Nous avons élaboré une méthode d'analyse de contenu par codification selon leur emploi, les thématiques et les stratégies de cadrage des formules.

3.1. Collecte des données

En ce qui a trait à l'analyse de contenu des formules, la nature des textes retenus pour la constitution du corpus a fait l'objet d'une attention particulière. Il fallait d'abord déterminer quels types de textes se prêtaient le mieux à une analyse de stratégie discursive, celle-ci s'appuyant sur l'emploi de formules. Le discours comme « forme de pratique sociale » (Fairclough, 2001, p. 16) peut être étudié dans une multitude de

productions textuelles, langagières et linguistiques. Nous avons choisi les textes journalistiques, en raison de leur « statut privilégié » (Simpson, 1993, p. 5). Comme l'a souligné Gagnon (2003), ces textes :

[...] constituent une source inépuisable d'observation quotidienne des luttes et contradictions sociales. Ils jouent de plus un rôle important dans la formation de l'opinion publique et dans les débats cruciaux [...] (p. 98).

Considérant les formules et les stratégies de cadrage comme des vecteurs de formation de l'opinion publique, nous avons retenu les articles de presse, qui se sont avérés d'une grande pertinence au regard des objectifs de recherche.

Après avoir déterminé les éléments constitutifs du corpus, nous avons établi des critères d'inclusion. D'un point de vue temporel, les articles publiés entre le 17 mars 2011 et le 4 septembre 2012 ont été sélectionnés : ces dates coïncident avec le début et la fin du printemps érable, selon plusieurs sources recensées¹⁰ (Asselin, 2012; Bégin-Caouette et Jones, 2014; Bernard-Barbeau, 2015; Carbonneau et Desrochers, 2013; Collette, 2013; Lynes, 2012; Sorochan, 2012).

Sur le plan des quotidiens choisis pour l'extraction des articles, nous avons pris comme point de départ les critères de sélection établis par Carbonneau et Desrochers (2013) :

¹⁰ Le 17 mars 2011 marque le dépôt du plan budgétaire du gouvernement Charest annonçant la hausse des frais de scolarité; le 4 septembre 2012 est la date à laquelle le Parti québécois remporte les élections provinciales (Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, 2014).

Nous avons arrêté notre choix sur cinq des six journaux québécois les plus lus dans la région métropolitaine en fonction de leur tirage hebdomadaire, soit *Le Journal de Montréal*, *La Presse*, *The Gazette*, *Le Devoir* et le *Métro* (distribué gratuitement dans et autour des stations de métro et trains de banlieue) [...] Seul quotidien indépendant au Québec, *Le Devoir* a été retenu pour son angle d'information alternatif, malgré son tirage limité (p. 6).

Ce choix méthodologique présentait l'avantage de fournir une base de comparaison pour les résultats de notre recherche, qui pourraient être analysés à la lumière de ceux d'études antérieures, dont celle de Carbonneau et Desrochers (2013). Nous avons utilisé la base de données électronique Eureka pour extraire le texte complet des articles pertinents provenant des quotidiens retenus. Celle-ci permet notamment de faire des recherches d'articles de journaux par mots-clés, et d'ajouter des filtres tels que la source (le quotidien) et la période (la date de publication)¹¹. Les articles y sont présentés en format PDF, ce qui a permis de transcrire les formules et les phrases dans lesquelles elles s'inscrivaient par copier-coller. Or, la base de données comporte des limites : le quotidien *The Gazette*, retenu par Carbonneau et Desrochers (2013), n'y est pas accessible. Par contre, l'inclusion d'un quotidien anglophone aurait augmenté l'hétérogénéité du corpus, tout en posant des défis majeurs sur le plan de la traduction des formules. Pour cette raison, nous avons décidé d'inclure un autre quotidien, soit le *24 heures*, qui est également distribué gratuitement, comme le *Métro*. Pour résumer, ces cinq (5) quotidiens ont été retenus pour la constitution du corpus :

- *24 heures*;
- *Journal de Montréal*;
- *Le Devoir*;
- *La Presse*;

¹¹ Pour plus d'information au sujet de la base de données et pour y accéder, consulter la page qui est y consacrée sur le site web de la bibliothèque de l'Université du Québec en Outaouais : <https://uqo.ca/biblio/ressources-electroniques/9686>.

- *Métro*.

Nous disposons ainsi d'une couverture complète des quotidiens francophones de la région métropolitaine.

Eureka permet d'accéder à une grande variété de textes : brèves, comptes-rendus, reportages, enquêtes, chroniques, éditoriaux, etc. Ces textes peuvent être classés selon deux « types d'énonciation » : objectivisé et subjectivisé (Carbonneau et Desrochers, 2013, p. 7). Le type d'énonciation objectivisé comprend les comptes-rendus, les reportages et les enquêtes, qui visent à communiquer une information qui se veut objective. Le type d'énonciation subjectivisé réfère aux éditoriaux et aux chroniques, qui permettent aux journalistes d'adopter un point de vue par définition subjectif pour traiter d'événements de l'actualité. La stratégie discursive du gouvernement libéral pendant le printemps érable étant l'objet central de cette étude, et non la stratégie des chroniqueurs, seuls les articles au type d'énonciation objectivisé ont été retenus, et ce, sans égard au rôle joué par les médias dans la transmission des formules et des stratégies de cadrage qui les sous-tendent. Nous reviendrons au rôle potentiel des médias dans la circulation des formules au Chapitre 4 (Analyse des résultats et discussion).

Une fois les critères d'inclusion établis, nous avons dressé une liste de mots-clés destinés à la recherche d'articles dans Eureka. Notre étude portant sur le printemps érable, nous avons choisi des synonymes utilisés pour désigner celui-ci. Ces synonymes ont été observés à l'étape de la recension des écrits et ont fait l'objet de discussions avec le bibliothécaire responsable du département des études langagières, Simon Bouisset¹². Sept (7) mots-clés ont été relevés :

¹² Nous tenons à remercier M. Bouisset pour son temps et ses précieux conseils.

- *conflit étudiant;*
- *crise étudiante;*
- *grève étudiante;*
- *printemps érable;*
- *droits de scolarité;*
- *frais de scolarité.*

À l'aide des mots-clés – « conflit étudiant » OU « crise étudiante » OU « grève étudiante » OU « printemps érable » OU « droits de scolarité » OU « printemps québécois » OU « frais de scolarité » –, des filtres de source – *24 heures, Journal de Montréal, La Presse, Le Devoir, Métro* – et de période – entre le 17 mars 2011 et le 4 septembre 2012 –, nous avons effectué une première recherche dans Eureka, laquelle a généré 4 566 articles.

Pour mener l'analyse de contenu et extraire les formules des articles, nous avons constitué un échantillon par quotas. Cette méthode d'échantillonnage non probabiliste « [...] consiste à choisir des sous-groupes proportionnellement égaux de sujets en se fondant sur des caractéristiques déterminées » (Fortin, 2010, p. 235). Nous avons délimité notre échantillon à 100 articles, ce nombre ayant été établi à partir des recommandations de Chauradeau (2009) : confrontés à l'impossibilité d'en arriver à l'exhaustivité complète des articles constituant un corpus, il convient de créer un corpus partiel qui serait exhaustif sur le plan des thèmes abordés, rejoignant ainsi le concept de la saturation des données. Un échantillon de 100 articles permettrait une analyse en profondeur des formules et une bonne représentativité de la stratégie discursive déployée par le gouvernement, comme en témoignent les fréquences des diverses formules recensées (voir Chapitre 4, Analyse des résultats et discussion).

Le nombre d'articles publiés par mois de la période sur laquelle s'est déroulée le printemps érable a servi de base pour l'échantillonnage par quotas. Lors de la collecte de données dans Eureka, nous avons remarqué des proportions variables d'articles selon le mois. Afin de contrôler un biais d'échantillonnage lié à cette variable, nous avons établi des proportions représentatives d'articles à sélectionner selon le mois de publication. Le Tableau 3.1 illustre la fréquence d'articles du corpus, le pourcentage représenté par cette fréquence ainsi que le nombre d'articles à retenir pour l'échantillon, selon la période de publication de ceux-ci.

Tableau 3.1. Fréquence d'articles du corpus, pourcentage représenté et quotas d'articles à sélectionner selon la période de publication

Période de publication	N corpus	%	N échantillon
mars 2011	103	2,26	2
avril 2011	66	1,45	1
mai 2011	15	0,33	1
juin 2011	15	0,33	1
juillet 2011	9	0,2	1
août 2011	44	0,96	1
septembre 2011	31	0,68	1
octobre 2011	34	0,74	1
novembre 2011	84	1,84	2
décembre 2011	25	0,54	1
janvier 12	38	0,83	1
février 2012	158	3,46	3
mars 2012	499	10,92	11
avril 2012	661	14,48	14
mai 2012	1104	24,18	24
juin 2012	654	14,32	14
juillet 2012	245	5,37	4
août 2012	456	9,99	10
septembre 2012	325	7,12	7
Total	4 566	100	100

Ensuite, à partir de ces quotas, nous avons procédé à la sélection des articles du corpus en employant une méthode aléatoire systématique par intervalles (Fortin, 2010, p. 235). Nous avons fait une deuxième série de recherches dans Eureka en délimitant la période par mois et en triant les résultats d'articles par pertinence par rapport aux mots-clés utilisés¹³. Une fois la page de résultats affichée, nous sélectionnions systématiquement le premier article, puis un autre article à chaque intervalle de deux (2) jusqu'à l'obtention de la proportion établie pour chaque mois. Par exemple, pour mars 2011, nous avons choisi le premier article figurant sur la page des résultats, ainsi que le troisième, le quota étant de deux (2). Rappelons que les articles au type d'énonciation subjectivisé (ex. : éditoriaux et chroniques), qui sont plus susceptibles de contenir des biais liés au point de vue de l'auteur, devaient être exclus. Eureka ne permettant pas de filtrer les résultats selon le type de texte, nous avons dû parcourir chacun d'entre eux pour nous assurer qu'il s'agissait d'un article approprié (compte-rendu, reportage ou enquête). L'entête de l'article indiquait parfois d'emblée qu'il s'agissait d'une chronique, comme illustré dans la Figure 3.1.

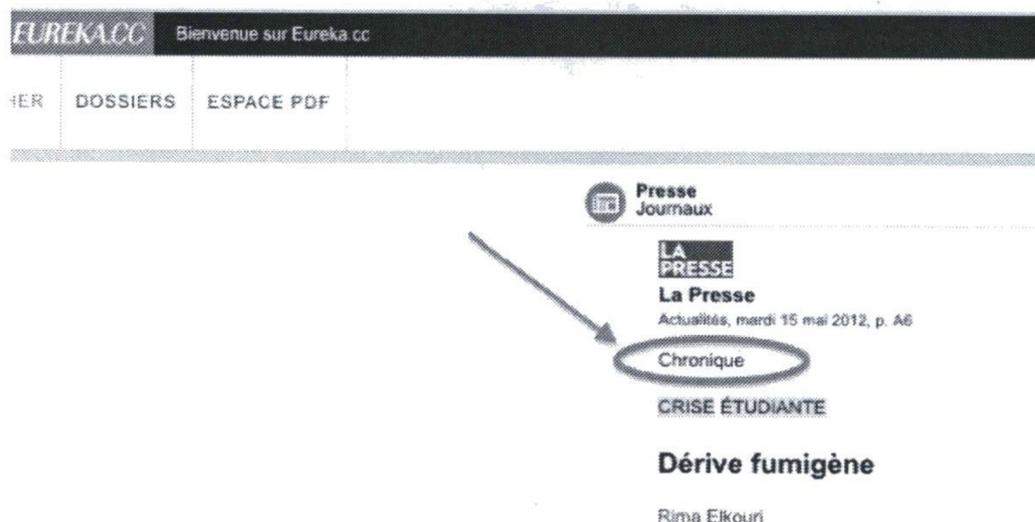


Figure 3.1. Aperçu de l'entête d'un article dans la base de données Eureka

¹³ La base de données Eureka permet de trier les documents par pertinence, par nom de source ou par date. Nous avons choisi le tri par pertinence afin d'augmenter la probabilité que les articles sélectionnés portent sur l'objet à l'étude, représenté par nos mots-clés.

Parfois, il fallait lire l'article afin de déterminer la nature du texte et s'assurer qu'il répondait aux critères d'inclusion. Nous avons fait le choix de recourir à des mots-clés suffisamment larges pour atteindre un maximum d'articles pour la constitution du corpus. Il a quelquefois fallu éliminer certains textes qui correspondaient aux mots-clés précisés, mais qui, à la lecture, se révélaient hors sujet. Par exemple, le mot-clé « frais de scolarité » a généré des articles portant sur les frais de scolarité des étudiants en médecine – sans égard à la hausse au cœur du printemps érable –, ou encore des étudiants britanniques et états-uniens.

Au fil de l'extraction des articles, nous avons enregistré chacun d'entre eux dans un dossier en les nommant à l'aide du nom de la source, suivi de la date de publication (ex. : 24 heures_2aout2012). Ces marqueurs permettaient de repérer facilement les articles lors de la codification des données. Cent (100) articles ont ainsi été extraits.

3.2. Codification des données

Nous avons créé une grille de codification préliminaire comportant des catégories fermées (voir Tableau 3.2).

Tableau 3.2. Grille de codification préliminaire avec catégories fermées

Formule	Type de discours	Contexte	Quotidien	Date de publication	Nom du fichier
----------------	-------------------------	-----------------	------------------	----------------------------	-----------------------

Type de discours : citation ou propos rapportés

Contexte : phrase contenant la formule

Le type de discours (citation ou propos rapportés) servirait à déterminer dans quels contextes les formules étaient le plus fréquemment employées : au sein de citations où le représentant du gouvernement s'exprimait dans ses propres mots, ou dans le cadre de propos relatés par le ou la journaliste. En incluant le contexte – la phrase dans laquelle figurait la formule – dans la grille, nous n'avions pas à revenir aux articles pour la codification d'autres variables. Enfin, le quotidien et la date de publication nous serviraient à décrire le corpus et les fréquences de formules selon ces variables.

Nous avons appliqué la grille aux articles de l'échantillon. Toutefois, dès le début de la codification, il a fallu établir une méthode pour opérationnaliser les critères de sélection des formules tels que décrits par Krieg-Planque. Comme mentionné au Chapitre 2 (Cadre conceptuel), l'auteure explicite les quatre (4) propriétés constituantes d'une formule :

- « Présente un caractère figé;
- S'inscrit dans une dimension discursive;
- Fonctionne comme un référent social;
- Comporte un aspect polémique » (2009, p. 63).

Ici, soulignons une remarque importante de l'auteure :

Le repérage de « candidats » à la formule se fait différemment selon que l'analyste est ou non contemporain de l'émergence de la supposée formule. Pour une période strictement contemporaine de l'analyste, le fait d'avoir l'oreille accrochée aux transistors et les yeux rivés sur des journaux doit pouvoir suffire à repérer des candidats à la formule (dont le caractère formulaire, lui, ne peut être confirmé ou infirmé, et surtout décrit dans sa dynamique propre, que par une analyse rigoureuse) (2009, p. 92).

À cette étape, il s'agissait donc d'identifier des expressions, des « candidats » à la formule, pour ensuite procéder à une analyse afin de déterminer leur « caractère formulaire ». Une liste de critères de sélection inspirée des travaux de Krieg-Planque (2009) a été élaborée à l'aide d'indices textuels permettant d'identifier les formules potentielles. Ces critères sont présentés dans les sections suivantes.

3.2.1. Emploi de guillemets

D'abord, l'emploi de guillemets nous a permis de repérer des expressions. Il s'agit d'un indice textuel qui rejoint le caractère figé de la formule, qui devient plus facilement repérable : « [...] Le second ordre de figements renvoie à l'ensemble des énoncés ou fragments d'énoncés circulant “en bloc” à un moment donné et qui sont perçus comme formant un tout [...] » (Krieg-Planque, 2009, p. 66).

Plus loin, Krieg-Planque (2009) précise que « [...] la formule est supportée par une matérialité linguistique relativement stable, repérable sur la chaîne et descriptible linguistiquement » (p. 84). L'extrait suivant illustre bien en quoi les guillemets servent à figer l'expression et la rendre stable sur le plan de la forme : « En tenant compte du crédit d'impôt, cela représente 177 \$ de plus par année, comparativement à 230 \$, soit une *“hausse de 50 sous par jour* ¹⁴ », ont insisté la ministre et le premier ministre [...] »¹⁵. Nous avons pu repérer des expressions figées grâce à l'emploi des guillemets, pour ensuite nous attarder à leur potentiel de formule.

¹⁴ Nous employons l'italique afin d'identifier les formules.

¹⁵ Lavallée, J.-L. (2012, 28 avril). « Une hausse étalée sur 7 ans ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

3.2.2. Répétition d'une expression au sein d'un article

Un autre critère de sélection a été la répétition d'une expression au sein d'un article, comme si le locuteur insistait sur le concept qu'elle désignait. Ce critère rejoint celui du caractère discursif de la formule de Krieg-Planque (2009) :

Plus souvent, la séquence préexiste formellement à son accès au rang de formule. Ce n'est plus alors une forme nouvelle que l'analyse doit repérer mais un usage particulier, ou une série d'usages particuliers, par lesquels la séquence prend un tournant, devient un enjeu, est repérée, commentée, cesse de fonctionner sur le mode « normal » des séquences qui nomment paisiblement et s'utilisent sans que l'on s'en rende compte (p. 85).

Un exemple de ce critère se retrouve dans l'extrait suivant :

« Même autour d'une table de discussions, je n'ai jamais vu le mouvement étudiant bouger d'un principe qui est toujours le même : le *gel des droits de scolarité*, a-t-elle déploré [...] Les étudiants n'en démordent pas, le *gel des droits de scolarité* est non négociable »¹⁶.

Ici, la locutrice – la ministre Line Beauchamp – répète une même expression – *gel des droits de scolarité* – qui existe pour nommer une réalité, mais qui est employée dans le cadre d'un discours qui cherche à en faire un enjeu sur lequel elle se positionne.

¹⁶ AGENCE QMI. (2012, 1^{er} mai). « Line Beauchamp inflexible ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

3.2.3. Répétition d'une expression dans plusieurs articles

De façon analogue, une expression pouvait être ainsi reprise, mais dans plusieurs articles. Voici deux (2) extraits de deux (2) articles distincts présentant une (1) même formule :

- « Je ne démissionne pas devant *la violence et l'intimidation* [...] Je n'arrêterai jamais de les *dénoncer* »¹⁷;
- « Tout au long de la grève étudiante, le gouvernement Charest a *dénoncé* avec vigueur la "*violence*" et "*l'intimidation*" des étudiants [...] »¹⁸.

3.2.4. Répétition d'une unité d'une expression complexe au sein d'un article

Dans le même ordre d'idées, la répétition d'une unité d'une expression complexe au sein d'un article était aussi un indice textuel servant à évaluer son statut en tant que formule. Dans l'exemple suivant, le noyau *décision* a permis d'identifier deux (2) formules : [...] la ministre Line Beauchamp a répété que la *décision* de son gouvernement était *sans appel* [...] « On n'est pas dans une négociation. Il y a une *décision qui a été prise* », a-t-elle déclaré sans détour [...]»¹⁹.

¹⁷ AGENCE QMI. (2012, 15 mai). « Line Beauchamp passe le flambeau à Michelle Courchesne ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

¹⁸ Elkouri, R. (2012, 24 septembre). « Les cicatrices du printemps ». *La Presse*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

¹⁹ Bélair-Cirino, M. (2012, 19 mars). « Anciens, actuels et futurs universitaires se mobilisent - Une semaine décisive s'amorce ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

Bref, la répétition d'expressions comme critère de sélection a permis d'opérationnaliser le caractère discursif de la formule et de repérer celles pouvant constituer des formules.

3.2.5. Emploi de figures de style

L'emploi de figures de style telles que des métaphores et des analogies a aussi constitué un critère de repérage. Comme le souligne Krieg-Planque (2009) :

D'autres manifestations discursives indiquent encore qu'à un moment donné la formule est devenue un point de passage obligé, qu'elle s'est imposée avec une fonction de cadrage du débat [...] La formule, en tant que référent social, est un signe qui évoque quelque chose pour tous à un moment donné. La formule est connue en tant qu'elle désigne quelque chose. La formule réfère : elle renvoie au monde (p. 100-101).

L'exemple d'expressions métaphoriques ou analogiques comprenant le concept de *rue* mérite d'être mentionné ici. Des analogies avec ce concept nous ont permis d'inclure des formules au sein desquelles le mot *rue* agit comme référent social, afin de désigner les opposants du gouvernement :

- « *“La rue a fait beaucoup de bruit, c'est maintenant au tour des Québécois de parler et de trancher cette question”, a scandé le chef libéral [...] »*²⁰;
- « *“C'est choisir la rue au lieu de la démocratie”, a insisté le chef libéral »*²¹;

²⁰ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

²¹ Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une "faute impardonnable" ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

- « Jean Charest a *mis en opposition*, une fois encore, *le respect de la démocratie et “la rue”* »²².

En opérationnalisant les propriétés constituanes de la formule de Krieg-Planque (2009), nous avons établi une liste de critères de repérage des expressions qui sont potentiellement des formules :

- les expressions placées entre guillemets;
- les expressions répétées au sein d'un article;
- les expressions répétées au sein de plusieurs articles;
- les expressions complexes dont une unité est répétée au sein d'un même article;
- les expressions dénotant une figure de style (ex. : métaphore ou analogie).

Ces critères nous ont permis de cerner des expressions, puis de confirmer leur statut de formule à la lumière des propriétés proposées par Krieg-Planque pour guider leur inclusion dans le corpus.

Une fois la procédure établie, nous avons codifié l'ensemble du contenu de l'échantillon de 100 articles à l'aide d'une grille mixte, munie d'une catégorie supplémentaire, soit le critère de repérage des formules (voir Tableau 3.3).

²² Dutrisac, R. (2012, 3 août). « Jean Charest joue la carte économique ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

Tableau 3.3. Grille de codification préliminaire mixte

Formule	Critère de repérage	Type de discours	Contexte	Quotidien	Date de publication	Nom du fichier
----------------	----------------------------	-------------------------	-----------------	------------------	----------------------------	-----------------------

Critères de repérage : 1) guillemets; 2) répétition au sein d'un article; 3) répétition au sein de plusieurs articles; 4) répétition d'une unité d'une expression complexe au sein d'un article; 5) figure de style

Type de discours : citation; propos rapportés

Contexte : phrase contenant la formule

Au terme de la codification, 152 formules différentes ont été extraites des 100 articles du corpus.

3.3. Analyse des données

Afin de recueillir des données permettant de décrire l'emploi de formules par le gouvernement, nous avons ensuite modifié la grille de codification en y incluant les variables suivantes : locuteur (individu ou entité employant la formule) et cible (individu ou entité visée par la formule). Concrètement, ces variables ont été codifiées à l'aide des questions suivantes : « qui parle? » et « de qui parle-t-on? », en prenant la formule ainsi que le contexte dans lequel elle apparaissait.

Puis, nous avons mené une analyse thématique des formules, afin de décrire la stratégie discursive du gouvernement et de vérifier empiriquement ce que d'autres auteurs ont avancé au sujet de l'utilisation de formules-chocs inspirées :

- d'une idéologie « libérale individualiste » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014), « néolibérale » (Frappier et coll., 2012) ou de « calcul rationnel » (Lynes, 2012);
- d'une rhétorique « paternaliste » (Bonenfant et coll., 2013);
- d'un argumentaire appuyé sur le concept de « boycott » (Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013) ou;
- d'un discours articulé autour du thème de la violence (Lacroix et coll., 2014; Millette, 2013; Sanschagrín et Gagnon, 2014).

La catégorisation des formules selon la thématique a été réalisée jusqu'à saturation des données, c'est-à-dire jusqu'à ce que toutes les formules soient associées à au moins une thématique.

Finalement, afin d'analyser les stratégies de cadrage auxquelles faisaient appel les formules employées, nous avons emprunté des concepts de la typologie de Breton (1997) telle que présentée dans l'étude de Carbonneau et Desrochers (2013). Les éléments repris portent sur la manipulation cognitive, plus précisément sur le recadrage abusif et l'amalgame cognitif (Breton, 1997). Comme mentionné au Chapitre 2 (Cadre conceptuel), le recadrage abusif consiste à employer un discours qui ordonne les faits de telle façon que la nouvelle image de la réalité entraîne la conviction de l'auditoire (Breton, 1997). Pour ce qui est de l'amalgame cognitif, le discours sert à proposer un cadrage des faits en y ajoutant un élément destiné à convaincre. La Figure 3.2 illustre les éléments de la typologie de Breton (1997) retenus pour l'analyse des données.

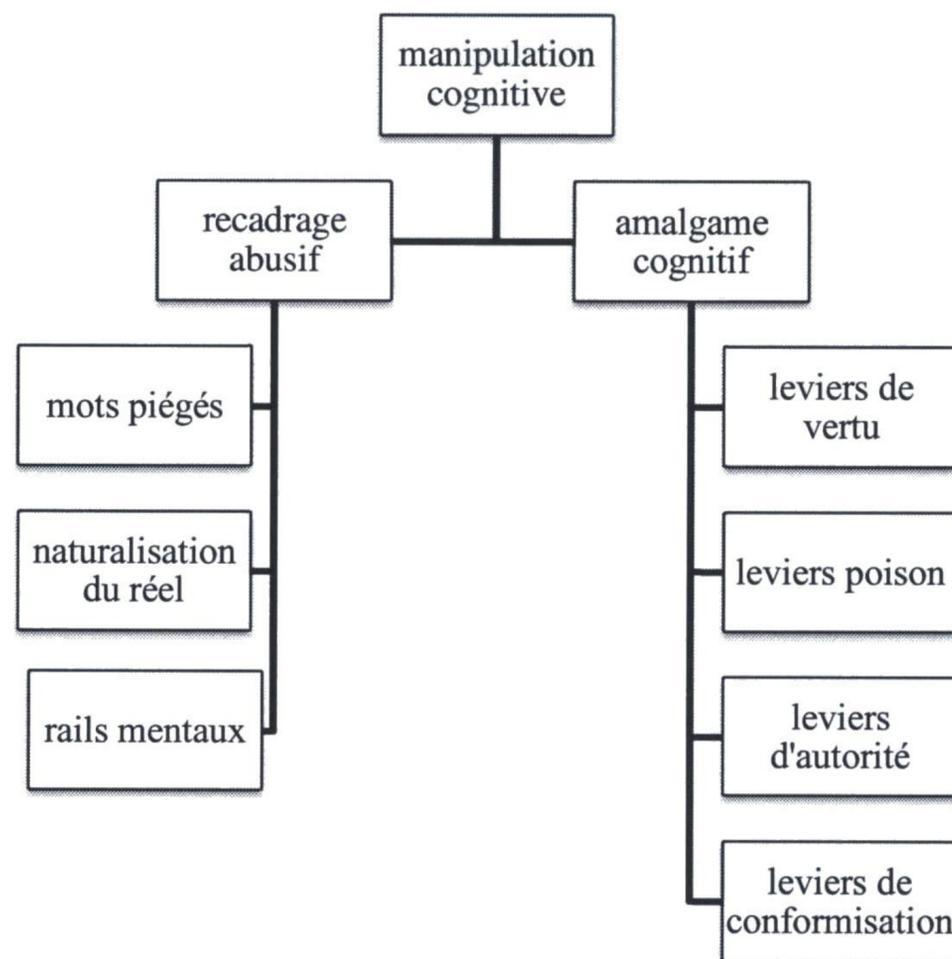


Figure 3.2. Éléments de la typologie de Breton (1997) retenus pour l'analyse des données

Nous avons ensuite procédé à un prétest en analysant un sous-échantillon aléatoire de douze (12) formules à l'aide des sept (7) stratégies identifiées ci-dessus et des définitions proposées par Breton : mots piégés, naturalisation du réel, rails mentaux, leviers de vertu, leviers poison, leviers d'autorité et leviers de conformisation²³. Il convient ici de préciser qu'une même formule peut faire appel à plusieurs stratégies de cadrage. Comme l'a souligné Breton (1997), « [...] il est rare qu'un acte manipulateur ne combine pas ces différents éléments » (p. 136). Ainsi, les stratégies de cadrage ne constituaient pas des catégories mutuellement exclusives; plusieurs d'entre elles pouvaient s'appliquer à l'unité d'analyse. L'Annexe A présente la grille employée pour

²³ Pour un rappel des définitions de ces stratégies, consulter le Chapitre 2 (Cadre conceptuel).

l'analyse du sous-échantillon, comportant les sept (7) stratégies de cadrage ainsi que les 12 formules du sous-échantillon.

Afin de s'assurer de la précision et la constance de la codification faite à l'aide de la grille, une procédure de validation s'apparentant à la vérification de l'accord interjuges (Fortin, 2010) a été réalisée à cette étape. Un échantillon aléatoire de formules et d'extraits du corpus a été codifié de façon indépendante par l'auteure et sa directrice de recherche. Les données ainsi recueillies ont été comparées et ont permis de raffiner et de préciser les critères présidant à la codification. L'opérationnalisation finale des stratégies de cadrage proposées par Breton (1997) est présentée sous forme de questions à la Figure 3.3.

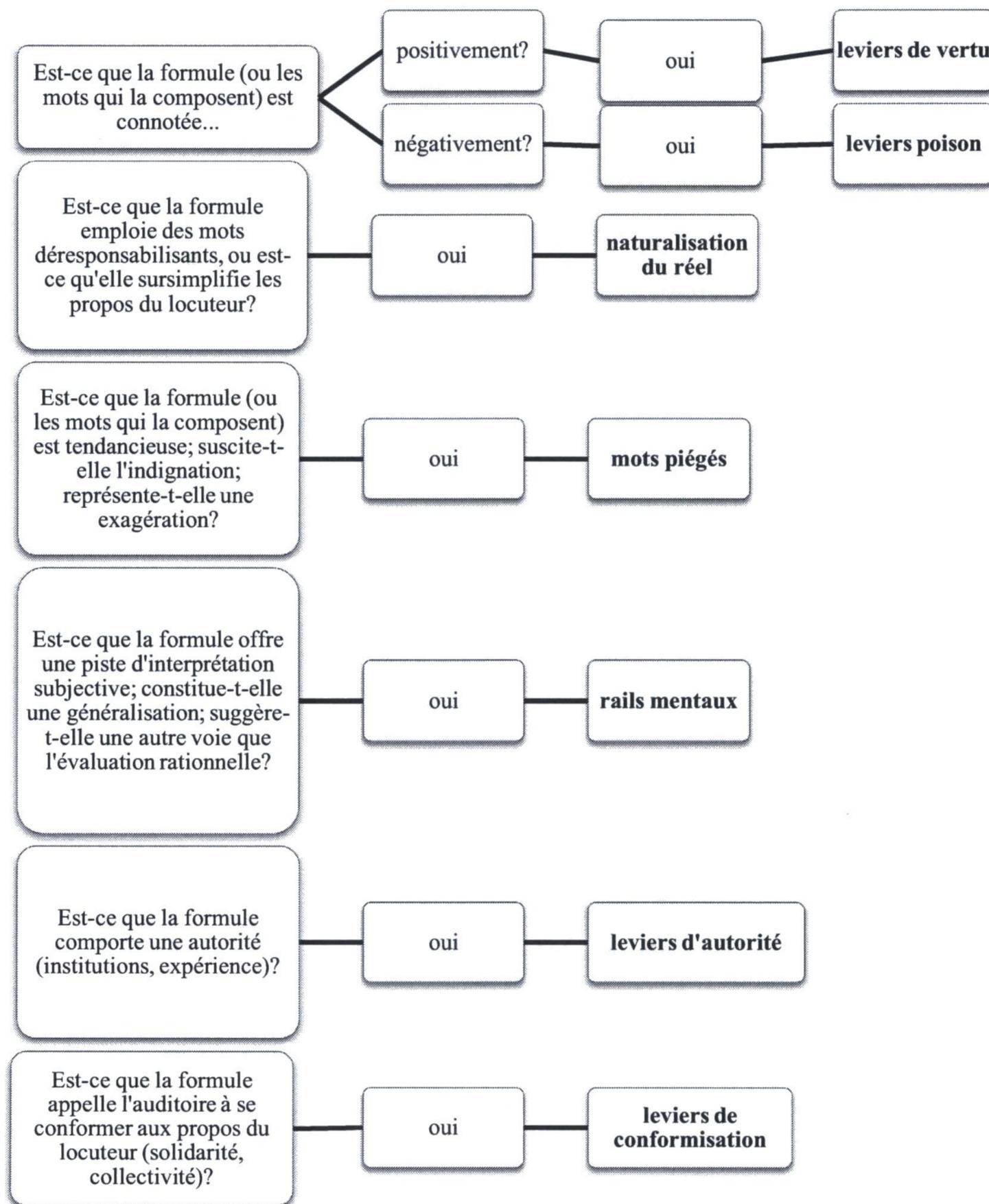


Figure 3.3. Critères d'opérationnalisation des stratégies de cadrage articulés sous forme de questions

Cette grille de codification a servi à l'analyse des 152 formules. L'Annexe B (sur support numérique) présente la grille d'analyse finale et le corpus codifié.

3.4. Défis méthodologiques

Quelques défis méthodologiques inhérents à ce projet de recherche doivent être mentionnés. En premier lieu, sur le plan de la codification des données, la formule en tant qu'unité d'analyse a exigé que nous évaluions son statut en prenant comme point de départ les travaux de Krieg-Planque (2009). À cet égard :

[...] une formule est en elle-même un objet qui prend place sur un continuum : une séquence est plus ou moins une formule selon qu'elle remplit plus ou moins chacune des quatre propriétés qui caractérisent une formule. La catégorie « formule » est de ce point de vue une « catégorie floue », c'est-à-dire graduelle [...] Disons cette évidence : pour qu'une séquence puisse être caractérisée de formule, il faut qu'elle réponde aux quatre propriétés de la formule. Mais d'une part ces quatre propriétés peuvent être présentes de façon inégale (par exemple « figement » fort mais « caractère polémique » faible); et d'autre part chaque propriété est plus ou moins bien remplie (p. 115).

La codification des données pour déterminer le statut formulaire des expressions contenues dans les articles comporte une certaine part de subjectivité, propre à la nature de l'unité d'analyse. Ce que l'auteure qualifie de « continuum » de la formule n'a pas été étudié dans le cadre de notre recherche : le degré de force de la présence des propriétés n'a pas fait l'objet d'une analyse en soi. Par contre :

Le fait que la formule soit un objet inscrit sur un continuum n'en fait pas pour autant un objet parfaitement a-scientifique résistant à une

analyse étayée. En revanche, le caractère continu de l'objet, et par conséquent la grande diversité des silhouettes et figures sous lesquelles on pourra le rencontrer, fait tout autant de la notion de formule une notion heuristique, propre à être toujours reposée, revisitée, redéfinie (Krieg-Planque, 2009, p. 116).

En établissant des critères d'opérationnalisation correspondant aux propriétés de la formule pour mener une analyse rigoureuse, nous avons atténué la part de subjectivité propre à cette notion pouvant s'être glissée dans notre analyse.

De façon analogue, la typologie de Breton (1997) a présenté quelques défis en ce qui a trait à l'opérationnalisation des catégories de stratégies de cadrage. Comme mentionné précédemment, les catégories ne sont pas mutuellement exclusives, ce qui a complexifié la codification et le processus de validation. De plus, l'unité d'analyse privilégiée pour ce cadre méthodologique dans les autres études est le texte continu (tel que présenté dans Breton, 1997; Carbonneau et Desrochers, 2013). En prenant la formule comme unité d'analyse, il a tout de même fallu étudier le contexte dans lequel elle s'inscrivait pour la collecte de données relatives à la cible, au locuteur, et à la stratégie de cadrage. Toutefois, le texte continu comprenait des éléments de contenu qui ont dû être mis de côté afin de centrer l'analyse le plus possible sur les formules.

Dans un autre ordre d'idées, il faut souligner que le discours et les formules qui le composent ont certes été créés et employés par le gouvernement, mais les médias jouent un rôle dans la mise en circulation et la diffusion des formules du printemps érable, et du cadrage qui en résultent (Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013). En nous attardant aux citations et au discours rapporté pour extraire les formules, avons-nous complètement évacué le cadrage susceptible d'avoir été créé ou ajouté par les médias? Comme l'a souligné Krieg-Planque (2009) :

L'observation indique que les médias sont rarement les créateurs des formules. Autrement dit, si les médias constituent des plateformes de lancement privilégiées des formules, ils n'en sont pas nécessairement les lanceurs (p. 123).

Ainsi, en prenant la formule comme unité d'analyse, le cadrage comme élément conceptuel, et le discours rapporté et les citations comme canal de diffusion, la stratégie discursive du gouvernement a vraisemblablement fait l'objet d'une analyse permettant de présenter des formules créées par cette entité. Par contre, des études analogues à celles de Carbonneau et Desrochers (2013) et Millette (2013), plus poussées sur le plan de l'analyse de la présence de cadres dans les médias, représenteraient un complément intéressant à notre recherche.

CHAPITRE 4

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DISCUSSION

Cette section présentera l'analyse des résultats ainsi qu'une discussion. Des statistiques descriptives mettant en relief les éléments saillants émergeant de la codification et un tableau croisé mettant en relation des concepts centraux à l'étude seront présentés. Enfin, nous résumerons les principaux résultats et les contributions originales de l'étude.

4.1. Description des formules

Au terme de l'analyse de contenu, nous avons répertorié 152 formules dans l'échantillon de 100 articles publiés entre le 17 mars 2011 et le 4 septembre 2012. Dans la section qui suit, nous décrirons et analyserons les formules recensées, en nous attardant successivement aux variables suivantes :

- quotidiens dans lesquels elles sont parues;
- type de discours dans lequel elles s'inscrivent;
- distribution dans le temps selon les mois;
- entités ciblées par les formules;
- locuteurs les ayant employées;
- thématiques ayant émergé de leur analyse;
- stratégies de cadrage qui les sous-tendent.

4.1.1. Quotidiens dont ont été extraites les formules

Comme mentionné précédemment, les formules ont été extraites d'articles publiés dans cinq (5) quotidiens : *24 heures*, *Journal de Montréal*, *La Presse*, *Le Devoir* et *Métro*. La Figure 4.1 illustre les proportions de formules selon le quotidien dans lequel a été publié l'article où elles figuraient.

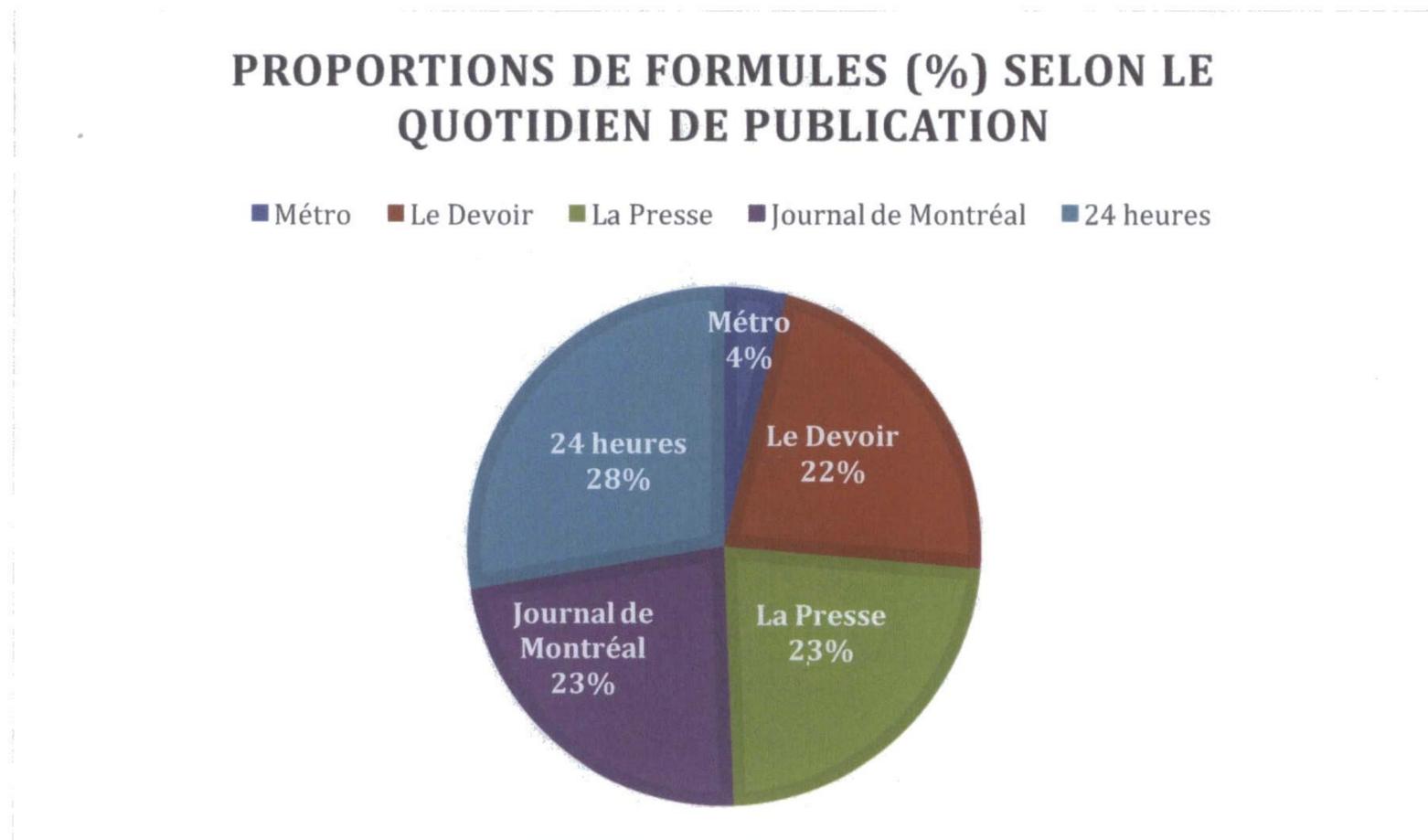


Figure 4.1. Proportions de formules selon le quotidien de publication

Alors que l'on observe des proportions plutôt équilibrées pour les quotidiens *24 heures* (28 %), *Le Devoir* (22 %), *Journal de Montréal* (23 %) et *La Presse* (23 %), le quotidien *Métro* comporte une proportion plus faible de formules (4 %). Ces données ne nous permettent pas de poser d'hypothèses fondées quant à cet écart entre les quotidiens dans lesquels sont parus les articles du corpus comportant les formules

étudiées. Toutefois, les quotidiens *24 heures* et *Métro* étant similaires sur le plan du format – ils sont tous deux des quotidiens gratuits montréalais –, il est intéressant de noter ces écarts. Des recherches plus poussées permettraient-elles d’expliquer ces différences en raison de l’agence de presse qui abrite chacun de ces quotidiens?

4.1.2. Type de discours comportant les formules

D’une part, sur les 152 formules recensées, 108 (71 %) constituent une citation directe du locuteur. Dans ces cas, le journaliste emploie des guillemets afin de citer le politicien en question. Voici un exemple qui contient deux (2) formules, identifiées en italique : « *“La rue a fait beaucoup de bruit, c’est maintenant au tour des Québécois de parler et de trancher cette question”*, a scandé le chef libéral, qui a lancé sa campagne sur le tarmac de l’aéroport de Québec, dans une zone sécurisée »²⁴. D’autre part, 44 formules (29 %) s’inscrivent dans une paraphrase ou un résumé du discours rédigé par l’auteur ou l’auteure de l’article. Dans l’exemple suivant, deux (2) formules ont été extraites d’un passage rapporté par un journaliste : « *Au désordre et à la turbulence que peut inspirer le PQ, le chef libéral oppose la stabilité, la loi et l’ordre* »²⁵. Comme évoqué plus haut, les paraphrases des journalistes peuvent être influencées par des positions personnelles plus ou moins affirmées, alors que les citations directes souffrent moins de tels biais. Même si ce n’était pas un des objectifs de notre recherche, nous avons porté attention à cette possible subjectivité, mais la comparaison des formules selon le type d’attribution n’a pas permis d’entrevoir de différences à cet égard.

²⁴ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

²⁵ Dutrisac, R. (2012, 23 juin). « Jean Charest pris entre deux feux ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

4.1.3. Distribution des formules dans le temps

La fréquence des formules employées varie selon le mois des événements, leur distribution dans le temps étant déterminée par la date de publication des articles (voir Figure 4.2).

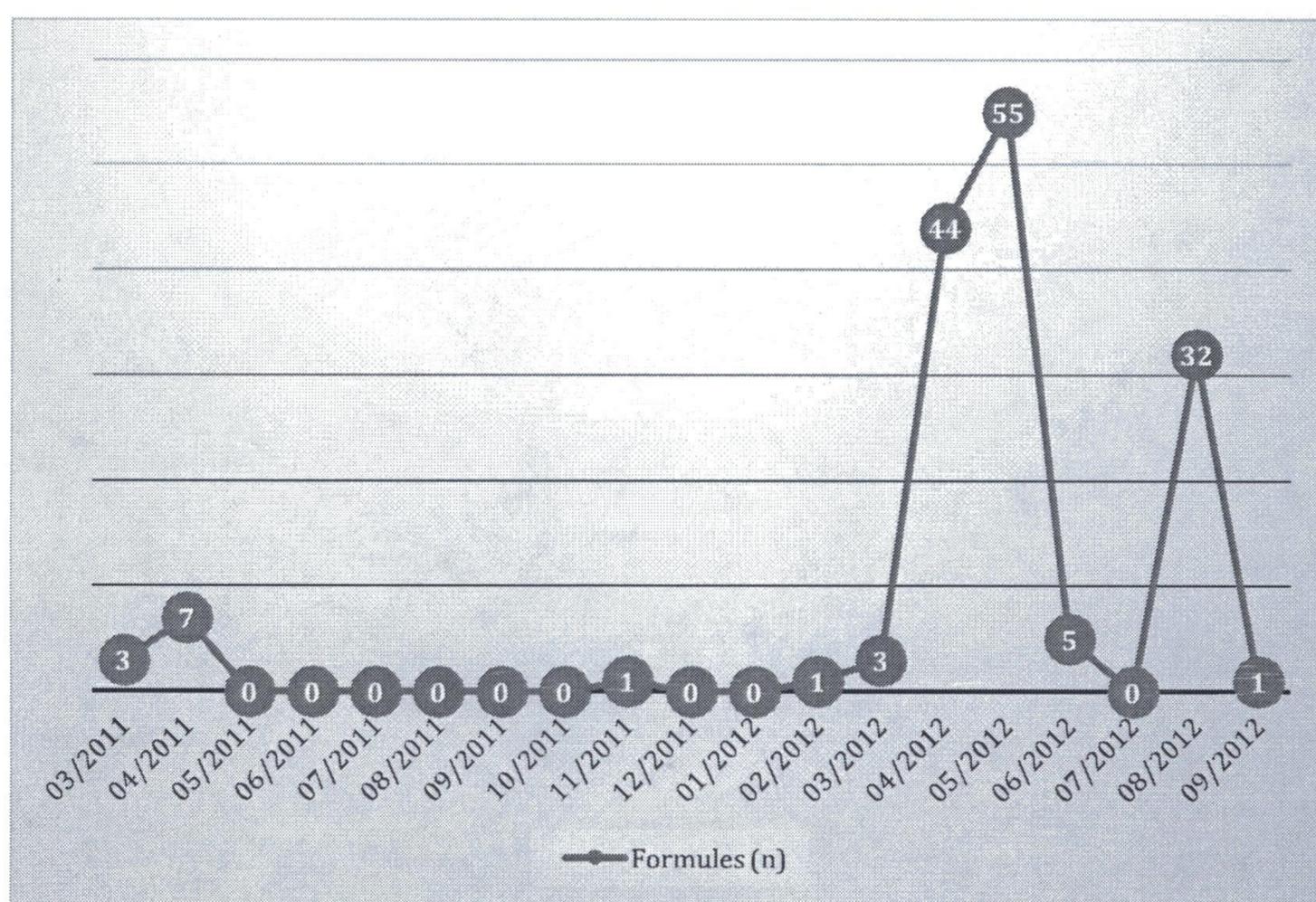


Figure 4.2. Fréquence d'utilisation des formules recensées (n) selon le mois

À la lumière de ces résultats, force est de constater qu'une grande majorité des formules ont été extraites de textes publiés aux mois d'avril (n=44), de mai (n=55), et d'août (n=32) 2012. En effet, 131 formules sur les 152 recensées sont concentrées dans les mois d'avril, de mai et d'août, dans 48 articles retenus pour le corpus (n=100). Selon le rapport de la Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012

(2014), bien que le mouvement de « grève générale » débute au mois de février 2012, les négociations entre le gouvernement et les étudiants ne débutent qu'à la fin du mois de mars 2012. Ainsi, le mois d'avril est marqué par une « judiciarisation du conflit » (p. 40) et une série de négociations entre le gouvernement et le mouvement étudiant, qui débouchent sur un nombre important de manifestations. Au mois de mai, les négociations et les manifestations se poursuivent, et le 4 mai 2012, elles culminent sur le plan de la violence²⁶ lors de la manifestation à Victoriaville, où a lieu le conseil général du PLQ (Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, 2014). Le mois de mai marque aussi la démission de Line Beauchamp et l'arrivée de Michelle Courchesne, le dépôt du projet de loi 78 intitulé « Loi permettant aux étudiants de recevoir l'enseignement dispensé par les établissements de niveau postsecondaire qu'ils fréquentent » (Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, 2014), puis l'adoption de la loi qui en découle, la loi 12. Comme l'indique le rapport, « [l']été 2012 marque l'essoufflement des actions. La participation aux manifestations nocturnes est en baisse. On observe une diminution de la tension » (2014, p. 103). Cela pourrait expliquer entre autres pourquoi les mois de juin (n=5) et juillet (n=0) comptent très peu d'articles – voire aucun – en comparaison aux deux mois précédents (avril et mai) et au mois suivant (août). Par ailleurs, le 1^{er} août 2012, des élections générales sont déclenchées et les partis politiques impliqués entrent en campagne électorale (Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012, 2014), ce qui pourrait expliquer la montée observée pour ce mois (n=32).

Somme toute, ces résultats sur le plan de la distribution des formules dans le temps selon les mois et les événements du printemps érable ne sont pas étonnants; ils

²⁶ À cet effet, le rapport souligne que « La manifestation du 4 mai est considérée comme l'une des plus violentes depuis la tenue du Sommet des Amériques en 2001 » (2014, p.77).

confirment plutôt la présence d'un emploi accru de formules dans des moments forts de l'événement sociopolitique et discursif.

4.1.4. Locuteurs des formules

L'analyse de contenu a permis de distinguer cinq (5) principaux locuteurs ayant employé des formules épousant la rhétorique du gouvernement :

- Jean Charest;
- Line Beauchamp;
- Michelle Courchesne;
- le PLQ;
- Raymond Bachand.

Le Tableau 4.1 présente le nombre et les proportions de formules recensées selon les locuteurs identifiés, de même que des exemples de formules.

Tableau 4.1. Nombre, proportions et exemples de formules recensées selon les locuteurs

Locuteurs	N	%	Exemples
Jean Charest	89	58,6	<i>choisir la rue au lieu de la démocratie</i>
			<i>la patience des Québécois a atteint ses limites</i>
			<i>l'avenir du Québec n'est pas dans les moratoires et les gels</i>
Line Beauchamp	47	30,9	<i>ne pas céder devant le vandalisme, devant la désobéissance civile</i>
			<i>c'est zéro, l'endettement</i>
			<i>décision prise</i>
Michelle Courchesne	8	5,3	<i>durcissement de position</i>
			<i>les canaux de communication restent ouverts</i>
			<i>sauver les sessions des étudiants</i>
PLQ	4	2,6	<i>hausse de 50 sous par jour</i>
			<i>solution globale</i>
			<i>loi avec des dents</i>
Raymond Bachand	4	2,6	<i>comme moi, la population dit assez, c'est assez</i>
			<i>loi très dure ou l'anarchie</i>
			<i>sortie de crise</i>
Total	152	100	

Soulignons d'emblée que deux (2) catégories distinctes ont été créées pour rendre compte du fait que parfois, le locuteur ayant employé une formule pouvait constituer un individu (en l'occurrence, Jean Charest, Line Beauchamp, Michelle Courchesne ou Raymond Bachand) ou un groupe d'individus (en l'occurrence, le PLQ). Ainsi, le ou la journaliste rapportant ou citant le locuteur explicitait quel individu prenait la parole (ex. : [le chef libéral oppose] *la stabilité, la loi et l'ordre*²⁷) ou parlait plutôt de l'entité

²⁷ Dutrisac, R. (2012, 23 juin). « Jean Charest pris entre deux feux ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

politique de façon générale (ex. : [le gouvernement Charest est prêt à prendre le pari qu'une] « *loi avec des dents* » [sera respectée]²⁸).

Des 152 formules recensées, Jean Charest et Line Beauchamp ont employé la très vaste majorité, soit respectivement 58,6 % et 30,9 %. Michelle Courchesne (5,3 %), Raymond Bachand (2,6 %) et le PLQ (2,6 %) ont, dans une moindre mesure, également fait appel à des formules pour s'exprimer dans le cadre du printemps érable. Dans un premier temps, il faut noter que Line Beauchamp a été ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 11 août 2010 au 14 mai 2012 (Assemblée nationale, 2016), ce qui signifie que des 19 mois couverts par le corpus, elle a été en poste et en mesure de prendre la parole au nom du PLQ pendant 14 mois et demi. Michelle Courchesne ayant été désignée comme ministre remplaçante le 14 mai 2012 (Assemblée nationale, 2016), elle n'a pu être incluse que dans les articles publiés sur une période de quatre mois et demi.

Dans un deuxième temps, on peut s'attendre à ce que le chef du parti au pouvoir, Jean Charest, soit le porteur de la rhétorique et celui étant le plus cité par les journalistes. En ce sens, le discours de l'entité dominante représentant le pouvoir, soit le chef du parti élu, est le véhicule de l'idéologie du parti. Comme l'a souligné Fairclough, « *Ideology is the key mechanism of rule by consent, and because it is the favoured vehicle of ideology, discourse is of considerable social significance in this connection* (2001, p. 28). Le premier ministre étant responsable de gouverner et d'exercer son autorité dans la vie politique et sociale par le biais d'un discours empreint d'idéologie, il n'est pas étonnant que le plus grand nombre de formules aient été employées par ce locuteur. Quant à Raymond Bachand, l'individu ayant employé la plus faible proportion de

²⁸ Chouinard, T. et Lessard, D. (2012, 16 mai). « Charest prêt à forcer le retour en classe ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/1>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

formules (2,6 %), tout se passe comme si son rôle avait été limité à l'annonce du budget au mois de mars 2011, et que par la suite, le premier ministre et les ministres de l'Éducation, du Loisir et du Sport étaient les principaux représentants du discours autour de la question des frais de scolarité. Nous en concluons que Raymond Bachand n'était simplement pas un personnage central dans cet événement sociodiscursif, contrairement au premier ministre, ou aux ministres de l'Éducation. Enfin, le PLQ comme locuteur affiche aussi une faible proportion de formules (2,6 %). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que pour la grande majorité des éléments de discours rapportés et des citations, les journalistes sont en mesure d'identifier l'individu prenant la parole.

4.1.5. Cibles des formules

En employant une grille d'analyse mixte comprenant des catégories ouvertes, nous avons classé les formules selon les entités mentionnées, c'est-à-dire de la personne, du regroupement ou de la structure organisationnelle dont la formule traitait. Cinq (5) catégories d'entités ont été identifiées :

- les étudiants²⁹;

²⁹ Le terme *étudiants* réfère aux principales associations étudiantes impliquées dans le printemps érable (la FECQ, la FEUQ et la CLASSÉ), et par extension, aux étudiants membres de ces associations menant des activités pendant cette période.

- le gouvernement lui-même (formé par le PLQ, sous la gouverne de Jean Charest³⁰ et de ses ministres Line Beauchamp³¹, Michelle Courchesne³² et Raymond Bachand³³);
- l'opposition officielle du gouvernement, soit le Parti québécois (PQ);
- la chef du parti de l'opposition, Pauline Marois;
- la société québécoise.

La nécessité de créer deux (2) catégories distinctes pour la chef du PQ, Pauline Marois, et le parti d'opposition (le PQ) est apparue au cours de l'analyse. En effet, les formules employées visaient par moments un individu en particulier, en l'occurrence, Pauline Marois (ex. : [Elle veut] *gérer* [le Québec] *à coups de gels et de moratoires*), et à d'autres occasions, une entité politique représentant un groupe d'individus, soit l'opposition (ex. : [Au] *désordre et* [à la] *turbulence* que peut inspirer le PQ). Le Tableau 4.2 présente le nombre et les proportions de formules selon les entités ciblées, ainsi que des exemples.

³⁰ « Premier ministre et président du Conseil exécutif du 29 avril 2003 au 19 septembre 2012 » (Assemblée nationale du Québec, 2016).

³¹ « Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport du 11 août 2010 au 14 mai 2012 et vice-première ministre du 7 septembre 2011 au 14 mai 2012, date de sa démission comme députée » (Assemblée nationale du Québec, 2016).

³² « Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et vice-première ministre du 14 mai au 19 septembre 2012 » (Assemblée nationale du Québec, 2016).

³³ « Ministre des Finances du 8 avril 2009 au 19 septembre 2012. Ministre du Revenu du 11 août 2010 au 19 septembre 2012 » (Assemblée nationale du Québec, 2016).

Tableau 4.2. Nombre, proportions et exemples de formules selon les entités ciblées

Entités ciblées	N	%	Exemples
Gouvernement (PLQ)	63	41,4	<i>faire preuve d'écoute et d'ouverture</i>
			<i>formule juste et bonne</i>
			<i>position qui est très, très, très raisonnable</i>
Étudiants	53	34,9	<i>dénoncer la violence et l'intimidation</i>
			<i>il n'y a jamais eu de position de compromis</i>
			<i>faire des compromis</i>
Pauline Marois	22	14,5	<i>abdication de leadership totale</i>
			<i>déficit abyssal de leadership</i>
			<i>jouer au casino avec l'avenir du Québec</i>
Opposition (PQ)	8	5,3	<i>l'avenir du Québec n'est pas dans les moratoires et les gels</i>
			<i>être silencieux quand il y a des actes de vandalisme</i>
			<i>se tromper royalement</i>
Population/ Société	6	3,9	<i>la patience des Québécois a atteint ses limites</i>
			<i>majorité silencieuse</i>
			<i>les Québécois ne l'accepteront pas</i>
Total	152	100	

Les résultats indiquent que les deux principales entités visées par les formules sont le gouvernement lui-même (41,4 %) et les étudiants (34,9 %). Dans une moindre mesure, Pauline Marois (14,5 %), l'opposition officielle (5,3 %), et la population ou la société québécoise (3,9 %) ont également été la cible de formules employées par le gouvernement libéral. Ces résultats illustrent bien que le printemps érable a été caractérisé par une « guerre des mots » opposant le gouvernement aux associations étudiantes (Bonenfant et coll., 2013; Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013). Toutefois, ils mettent également en évidence trois autres entités impliquées dans le printemps érable et visées par la rhétorique du gouvernement, soit Pauline Marois, l'opposition officielle (le PQ), et la population ou la société québécoise. La représentation du printemps érable comme un conflit opposant essentiellement deux (2) camps – le gouvernement libéral de Jean Charest et

les principales associations étudiantes postsecondaires – semble faire consensus (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bégin-Caouette et Jones, 2014; Bernard-Barbeau, 2015; Carbonneau et Desrochers, 2013; Frappier et coll., 2012; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013; Sorochan, 2012). Une analyse des formules employées par le gouvernement permet néanmoins l'identification d'autres dimensions à cet événement sociodiscursif, notamment sur le plan des entités ciblées.

4.1.6. Thématiques issues des formules

Nous avons voulu analyser les thématiques des formules afin de décrire la stratégie discursive du gouvernement et de vérifier empiriquement ce que d'autres auteurs ont avancé au sujet de l'utilisation de formules inspirées de quatre (4) thèmes³⁴.

D'emblée, soulignons que notre analyse a révélé un total de 20 thématiques. Sur l'ensemble des formules à l'étude (n=152), 30 % d'entre elles ont été classées dans les quatre thématiques ayant déjà été identifiées dans la documentation scientifique recensée : **violence**, **paternalisme**, **calcul rationnel** et **boycott**³⁵. En contrepartie, 106 formules (70 %) relèvent de thématiques originales identifiées dans le cadre de notre recherche.

³⁴ Comme mentionné au Chapitre 3 (Méthodologie), ces thèmes faisaient référence à : une idéologie « libérale individualiste » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014), « néolibérale » (Frappier et coll., 2012) ou de « calcul rationnel » (Lynes, 2012); une rhétorique « paternaliste » (Bonenfant et coll., 2013); un argumentaire appuyé sur le concept de « boycott » (Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013) ou; un discours articulé autour du thème de la violence (Lacroix et coll., 2014; Millette, 2013; Sanschagnin et Gagnon, 2014).

³⁵ Ces quatre thématiques sont en gris dans le Tableau 4.3.

Le Tableau 4.3 illustre l'ensemble des thématiques, le nombre et les proportions de formules observées pour chacune d'entre elles, ainsi que des exemples de formules y ayant été classées.

Tableau 4.3. Thématiques, et nombre, proportions et exemples de formules

Thématiques	N	%	Exemples
violence	23	12,9	<i>dénoncer la violence et l'intimidation</i>
			<i>ne pas céder devant le vandalisme et la désobéissance civile</i>
			<i>faire avancer ses intérêts avec l'intimidation, la violence, la haine</i>
discussion	14	7,9	<i>plaider pour que le climat de discussion soit le bon</i>
			<i>toujours à l'écoute</i>
			<i>fermer la porte à toute discussion</i>
principes de société	14	7,9	<i>abandonner la défense du droit à l'éducation</i>
			<i>choisir la rue au lieu de la démocratie</i>
			<i>la stabilité, la loi et l'ordre</i>
leadership	12	6,7	<i>abdication de leadership totale</i>
			<i>déficit abyssal de leadership</i>
			<i>jouer au casino avec l'avenir du Québec</i>
règlement de la crise	12	6,7	<i>faire tous les efforts possibles pour régler ce dossier</i>
			<i>régler la crise</i>
			<i>sortir de la crise</i>
offre	11	6,2	<i>améliorer l'offre qu'il avait formulée</i>
			<i>réponse raisonnable</i>
			<i>formule juste et bonne</i>
ouverture	11	6,2	<i>les canaux de communication restent ouverts</i>
			<i>faire preuve d'écoute et d'ouverture</i>
			<i>tendre la main</i>
paternalisme	11	6,2	<i>être capable de s'entendre avec tout le monde</i>
			<i>vouloir que ça se fasse dans l'ordre</i>
			<i>comme moi, la population dit assez, c'est assez</i>
	10	5,6	<i>au tour des Québécois de trancher cette question</i>
			<i>la patience des Québécois a atteint ses limites</i>

les Québécois/ le Québec			<i>l'avenir du Québec n'est pas dans les moratoires et les gels</i>
calcul rationnel	8	4,5	<i>50 cents par jour</i>
			<i>juste part</i>
			<i>le gel des droits de scolarité, c'est une facture à payer</i>
position	8	4,5	<i>déplorer la position intransigeante des étudiants</i>
			<i>positions assez extrêmes</i>
			<i>position responsable</i>
compromis	7	3,9	<i>il n'y a jamais eu de position de compromis</i>
			<i>les étudiants n'ont pas tenté de faire des concessions</i>
			<i>faire son bout de chemin</i>
décision	7	3,9	<i>souhaiter que sa décision provoque un électrochoc</i>
			<i>ne pas avoir l'intention de faire marche arrière</i>
			<i>décision qui a été prise</i>
choix	5	2,8	<i>choisir un gouvernement péquiste dont les gestes et les décisions sont dictés par la rue</i>
			<i>choisir la rue au lieu de la démocratie</i>
			<i>choix de la responsabilité</i>
rue	5	2,8	<i>choisir la rue au lieu de la démocratie</i>
			<i>la rue a fait beaucoup de bruit</i>
			<i>le parti de la rue</i>
silence	5	2,8	<i>être silencieux quand il y a des actes de vandalisme</i>
			<i>silence sur l'intimidation et les dérapages</i>
			<i>majorité silencieuse</i>
solution	5	2,8	<i>c'est le camp de la solution</i>
			<i>partie de la solution</i>
			<i>solution globale</i>
fermeté	4	2,3	<i>décision sans appel</i>
			<i>ne pas avoir l'intention de faire marche arrière</i>
			<i>plier, céder et donner tout ce qu'ils demandent</i>
boycott	4	2,3	<i>boycott</i>
			<i>le boycott se poursuit</i>
			<i>boycotter les cours</i>

défendre les intérêts des étudiants	2	1,1	<i>sauver les sessions des étudiants</i>
			<i>se battre pour défendre l'étudiant</i>
Total	178	100	

Il convient de mentionner qu'une même formule peut se retrouver dans plus d'une thématique. Par exemple, la formule *il n'y a jamais eu de position de compromis*³⁶ a été classée à la fois dans la thématique de **position** et de **compromis**. À cet effet, certaines thématiques peuvent sembler se recouper, mais elles ont été catégorisées à jusqu'à saturation des données. C'est le cas de **discussion** et d'**ouverture** : les formules se retrouvant dans la thématique d'ouverture ne comportent pas forcément la notion de discussion (ex. : *tendre la main*³⁷), et à l'inverse, les formules classées sous la thématique de discussion n'incluent pas nécessairement l'idée d'ouverture (ex. : *plaider pour que le climat de discussion soit le bon*³⁸). Il en va de même pour **décision** et **fermeté** : *plier, céder et donner tout ce qu'ils demandent*³⁹ renvoie à l'absence de fermeté sans traiter de décision, et *souhaiter que sa décision provoque un électrochoc*⁴⁰ rejoint la thématique de décision, sans toutefois porter sur la fermeté. Enfin, **position** et **compromis** affichent la même dichotomie : la formule *positions assez extrêmes*⁴¹

³⁶ AGENCE QMI. (2012, 15 mai). « Line Beauchamp passe le flambeau à Michelle Courchesne ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

³⁷ Journet, P. et Lessard, D. (2012, 7 mai). « Charest blâme les étudiants ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/1>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

³⁸ Chouinard, T. (2012, 24 avril). « Beauchamp ouvre la porte ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

³⁹ AGENCE QMI. (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁴⁰ AGENCE QMI. (2012, 15 mai). « Line Beauchamp passe le flambeau à Michelle Courchesne ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁴¹ Chouinard, T. et Lessard, D. (2012, 16 avril). « Charest prêt à forcer le retour en classe ». *24 heures*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/1>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

n'est pas liée à la thématique de compromis, tandis que *faire son bout de chemin*⁴² ne peut être classée sous la thématique de position.

Cela dit, le nombre de formules pour chaque thématique varie entre 2 et 23 formules. La thématique présentant la proportion de formules la plus importante est celle de la **violence** (12,9 %). Les thématiques **discussion** et **principes de société** arrivent à égalité au deuxième rang, regroupant toutes deux 7,9 % des formules. La thématique la moins fréquente, et sans doute la plus pointue sur le plan du sens, est **défendre les intérêts des étudiants** (1,1 %).

Dans un premier temps, les quatre (4) thématiques préexistantes – **violence**, **paternalisme**, **calcul rationnel** et **boycott** – feront l'objet d'une présentation détaillée ci-dessous.

La **violence** (ex. : *faire avancer ses intérêts avec l'intimidation, la violence, la haine*⁴³) est la thématique regroupant le plus de formules (n=23; 12,9 %). Cette thématique a été soulevée dans de multiples études. Lacroix et coll. (2014) affirment que le gouvernement a fait preuve d'un détournement de langage systématique, qui a mis en évidence la violence du discours politique au cours de cet événement. Millette (2013) évoque la présence d'un cadre dans les communications publiques du gouvernement, qui, en évoquant la violence du mouvement étudiant, tente de se positionner comme « un tenant de la ligne dure et du respect des autorités politiques, judiciaires et policières » (p. 82). Par ailleurs, Sanschagrin et Gagnon (2014) affirment aussi que le

⁴² Caron, R. (2012, 16 mai). « Courchesne réduit la tension ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁴³ Shields, A. (2012, 21 avril). « Émeute à l'extérieur, sarcasme à l'intérieur ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

discours du gouvernement libéral de Jean Charest pendant le printemps érable s'est articulé autour du thème de la violence du mouvement étudiant pendant le printemps érable. Pour ces auteurs, le discours du gouvernement repose sur une volonté de mettre en évidence la minorité « privilégiée, radicale et violente » qu'aurait représentée le mouvement étudiant (Sanschagrin et Gagnon, 2014, p. 260). Somme toute, l'analyse de contenu des formules révèle qu'il s'agit de la thématique dans laquelle le plus grand nombre de formules ont été classées, ce qui concorde avec les observations des études antérieures mentionnées. L'analyse des formules permet, entre autres, d'appuyer certaines de ces observations, qui *a priori*, ne sont pas fondées sur des données précises.

Pour ce qui est de la thématique de **paternalisme** (ex. : *être capable de s'entendre avec tout le monde*⁴⁴), 11 formules y ont été classées (6,2 %). Des auteurs ont également soulevé sa présence dans le discours du gouvernement de Jean Charest pendant le printemps érable. Sanschagrin et Gagnon (2014) estiment que l'argumentaire du gouvernement repose sur une logique d'autorité, de hiérarchie et d'ordre social, nécessaire aux yeux du gouvernement pour remettre à l'ordre les étudiants, une minorité « privilégiée ». Bonenfant et coll. (2013) ont pour leur part qualifié la rhétorique du gouvernement de « paternaliste » à l'égard des associations et du mouvement étudiants. Nous notons que la thématique de **calcul rationnel** a plus fréquemment fait l'objet de mentions dans les études antérieures que la thématique de **paternalisme**, mais qu'elle affiche une proportion de formules plus faible que cette dernière. Tout compte fait, notre recherche constitue une contribution empirique pertinente permettant de vérifier certaines prises de position par rapport aux thématiques issues du discours du gouvernement pendant le printemps érable, par exemple celle-ci, extraite du *Dictionnaire de la révolte* (Afriat et coll., 2012) :

⁴⁴ Dutrisac, R. (2012, 8 août). « La crise étudiante ne fait pas partie d'une stratégie électorale ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

L'image paternelle, représentée par le premier ministre (qui a explicitement positionné son rôle comme celui d'un « bon père de famille ») et ses ministres des Finances et de la Sécurité publique, a été utilisée et mise de l'avant dès les premiers moments de la grève. Dépassés par les revendications étudiantes, les élus du gouvernement du Québec ont érigé ce mur en infantilisant les étudiants (pourtant adultes et citoyens à part entière, ainsi que n'ont pas manqué de le relever plusieurs spécialistes) et en détournant de manière pathologique (perverse) le discours de leurs revendications, les travestissant en tentant d'imposer un métadiscours de violence aux symboles de la lutte étudiante (carrés rouges, casseroles) (p. 32).

La thématique de **calcul rationnel** (ex. : *50 cents par jour*⁴⁵) comporte pour sa part huit (8) formules (4,5 %). Celle-ci a aussi été repérée dans les études antérieures. Ancelovici et Dupuis-Déri (2014) ont mis en évidence une « rhétorique libérale individualiste », perceptible par l'emploi d'expressions telles que « juste part », « utilisateur-payeur » et « investissement rentable » (p. 14). De plus, la formule *juste part*⁴⁶, qui s'inscrit dans cette thématique, a été décrite par plusieurs auteurs comme faisant partie de la stratégie discursive du gouvernement (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant et coll., 2013; Julien, 2012; Lynes, 2012; Millette, 2013; Sanschagrin et Gagnon, 2014; Sorochan, 2012). Frappier et coll. (2012) ont également souligné que pendant le printemps érable, le gouvernement a fait usage d'une rhétorique néolibérale. Enfin, Lynes (2012) a pour sa part mis en exergue une logique de calcul rationnel au sein du discours gouvernemental au moment des faits :

The logic of calculation has pervasively underwritten the negotiations and public discourse surrounding the Quebec student strike from the outset: the Quebec Education Minister's declaration

⁴⁵ AGENCE QMI. (2012, 1^{er} mai). « Line Beauchamp inflexible ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁴⁶ Breton, P. (2011, 11 novembre). « Des milliers d'étudiants en colère ». *La Presse*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

that students must “pay their fair share,” [...] the justificatory language for the hike whose principal formulation surmises that Quebec’s tuition is lower than in the rest of Canada and the United States and must therefore be brought in line with the rest of North America. The very nature of this privatizing public discourse has constituted a pervasive common language, one in which neoliberalism has served as an *a priori*, the ground from which the very claims to rights and privileges are articulated (para. 1).

Comme mentionné au Chapitre 3 (Méthodologie), nous avons décidé de greffer les rhétoriques libérale et néolibérale à la thématique de calcul rationnel, qui est plus objective sur le plan du contenu des formules et qui s’opérationnalise plus aisément. Bien qu’elle ait été largement discutée dans les études antérieures, cette thématique ne figure pas parmi les plus fréquentes.

La thématique du **boycott** (ex. : *boycotter les cours*⁴⁷) regroupe quatre (4) formules, et représente ainsi 2,3 % du nombre total de formules recensées. Si cette thématique a fait l’objet d’études antérieures, elle n’a pas été étudiée sous l’angle des formules. L’étude de Millette (2013) a permis l’identification d’un cadre dans le discours du gouvernement de Jean Charest, qui s’appuyait largement sur ce concept : « [...] le “boycottage” suppose une action individuelle, donc, une responsabilité tout aussi individuelle face aux conséquences de cette action » (p. 70). Selon l’auteure, une utilisation marquée du vocable « boycott » (plutôt que « grève ») faisait partie de la stratégie du gouvernement libéral de Jean Charest. Pour Carbonneau et Desrochers (2013), ce concept est central dans le discours du gouvernement, et s’inscrit dans sa rhétorique officielle :

⁴⁷ Gervais, L.-M. (2012, 29 février). « Khadir appuie toute action étudiante ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

Dans notre analyse, le mot « boycott », qui faisait partie de la rhétorique officielle du gouvernement pour désigner la grève – et repris par les opposants au mouvement –, fait office de rail mental en individualisant les termes d'un conflit fondé sur des revendications collectives (p. 9).

Ancelovici et Dupuis-Déri (2014) ont aussi souligné l'emploi de la thématique du boycott comme faisant partie des thèmes du discours du gouvernement :

Durant le Printemps érable, les personnes qui appuyaient la hausse des frais de scolarité, à commencer par le gouvernement libéral, n'ont eu de cesse de présenter la mobilisation étudiante comme un boycott – et donc comme un geste individuel – plutôt que comme une grève – et donc comme une action collective lancée par une procédure démocratique et visant à infléchir un rapport de force défavorable. [...] En parlant de boycott, le gouvernement cherchait à dépolitiser le conflit et à réduire la population étudiante à un simple bassin de consommateurs plutôt qu'à un sujet politique collectif (p. 9).

Nous avons également observé qu'aucun des articles faisant partie du corpus ne faisait état de l'usage par le gouvernement ou ses représentants du mot « grève ». Il est intéressant de noter que malgré sa prégnance dans les études antérieures, la thématique du boycott ne regroupe qu'une faible proportion de formules (2,3 %). Ainsi, cette thématique fait partie du discours du gouvernement pendant le printemps érable, tel que perceptible par l'emploi de formules. Toutefois, notre analyse permet d'entrevoir que sa fréquence n'est pas aussi élevée que d'autres thématiques.

Enfin, l'analyse a de plus fait émerger seize (16) autres thématiques n'ayant pas fait, à notre connaissance, l'objet d'analyses publiées. Celles-ci seront mises à contribution aux fins d'analyse dans les sections qui suivront.

4.1.7. Stratégies de cadrage sous-tendant les formules

Afin d'étudier plus en profondeur certains éléments de la rhétorique du gouvernement, nous avons analysé les formules employées au regard des stratégies de cadrage qui les sous-tendaient. Comme mentionné auparavant, nous avons emprunté la typologie de Breton (1997) pour classer les formules selon la ou les stratégies de cadrage observées. Le Tableau 4.4 présente les stratégies de cadrage, les proportions de formules faisant appel à celles-ci, ainsi que des exemples de formules pour chacune d'entre elles.

Tableau 4.4. Stratégies de cadrage, nombre, proportions et exemples de formules

Stratégies de cadrage	N	%	Formules
Rails mentaux	145	45	<i>le gel des droits de scolarité, c'est une facture à payer</i>
			<i>réfléchir à la formule</i>
			<i>faire son bout de chemin</i>
Leviers poison	61	19	<i>agir ou céder sous le coup du chantage ou de la violence</i>
			<i>mur infranchissable d'intransigeance</i>
			<i>la violence est inacceptable pour la société québécoise</i>
Leviers de vertu	39	12	<i>formule juste et bonne</i>
			<i>choix de la responsabilité</i>
			<i>saluer la patience, le courage et la détermination</i>
Mots piégés	39	12	<i>choisir la rue au lieu de la démocratie</i>
			<i>déficit abyssal de leadership</i>
			<i>ce serait une dérive d'imputer les violentes manifestations à sa gestion de crise</i>
Leviers de conformisation	23	7	<i>majorité silencieuse</i>
			<i>au tour des Québécois de trancher cette question</i>
			<i>comme moi, la population dit assez, c'est assez</i>

Leviers d'autorité	8	5	<i>la stabilité, la loi et l'ordre</i>
			<i>contester l'ordre établi et nos institutions</i>
			<i>la violence est inacceptable pour la société québécoise</i>
Naturalisation du réel	7	4	<i>hausse de 50 sous par jour</i>
			<i>gel des droits de scolarité</i>
			<i>horizon de 48 heures</i>
Total	322		

Ici encore, une même formule relève parfois de plusieurs stratégies de cadrage, ce qui explique que pour les 152 formules extraites, 322 occurrences de stratégies ont été recensées. La Figure 4.3 illustre la fréquence (le nombre d'occurrences) des stratégies de cadrage pour les 152 formules recensées.

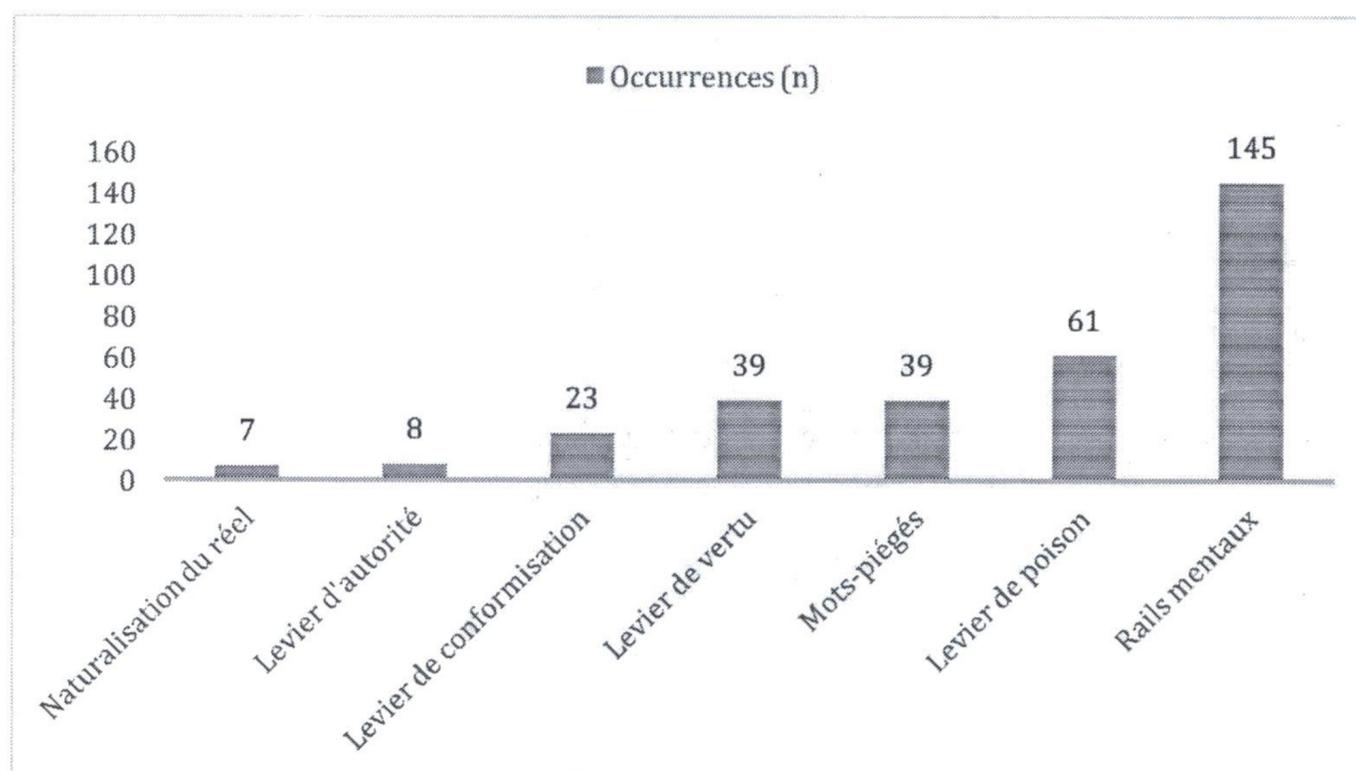


Figure 4.3. Nombre d'occurrences selon la stratégie de cadrage

La stratégie de rails mentaux (ex. : *la porte n'est jamais fermée*⁴⁸) est la stratégie la plus fréquente (n=145). Cela pourrait s'expliquer entre autres par le fait que cette catégorie en recoupe plusieurs autres. En effet, cette catégorie regroupe toutes les formules qui envoient « notre pensée sur une tout autre voie que l'évaluation rationnelle » (Breton, 1997, cité dans Carbonneau et Desrochers, 2013, p. 8) et qui proposent une nouvelle piste d'interprétation. À titre d'exemple, la formule *le gel des droits de scolarité, c'est une facture à payer*⁴⁹ illustre cette volonté de proposer une nouvelle piste d'interprétation pour le concept de gel des droits de scolarité, afin de, l'on peut présumer, légitimer des choix politiques. Par ailleurs, la définition du concept de rail mental, lorsqu'elle est opérationnalisée, s'apparente à la définition du concept de *cadrage* tel que proposé par Entman (1993) :

*To frame is to select some aspects of a perceived reality and make them more salient in a communicating text, in such a way as to promote a particular problem definition, causal interpretation, moral evaluation, and/or treatment recommendation*⁵⁰ for the item described (p. 52).

Ainsi, notre définition opérationnalisée pour la stratégie de rails mentaux a permis d'y associer un grand nombre de formules.

⁴⁸ Marquis, M. (2011, 4 avril). « Manifestation d'étudiants au colloque régional du Parti libéral du Québec - Les libéraux demeurent intraitables sur la hausse des droits de scolarité ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁴⁹ AGENCE QMI. (2012, 1^{er} mai). « Line Beauchamp inflexible ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁵⁰ Ici, l'emploi de l'italique provient de la source originale.

La stratégie de leviers poison (ex. : *prendre au sérieux la question de la violence et de l'intimidation*⁵¹) vient au deuxième rang du nombre d'occurrences (n=61). À cet effet, il est intéressant de rappeler que la thématique ayant regroupé le plus de formules à la première étape de l'analyse est la **violence**, et que celle-ci comprend des formules composées de mots à forte connotation négative, dont *dérapages, chantage, haine et intimidation*. Ces résultats font écho à ce qu'ont souligné Lacroix et coll. (2014) au sujet du « détournement de langage systématique » de la part du gouvernement : ceci aurait « [...] mis en évidence la face guerrière de la langue de bois et sa violence symbolique » (p. 233).

Les stratégies de leviers de vertu et de mots piégés présentent des fréquences égales (n=39). Pour ce qui est des leviers de vertu (ex. : *se faire dans le calme*⁵²), les thématiques identifiées précédemment font état de la présence de telles stratégies dans le discours du gouvernement : **ouverture, compromis, solution** font partie des thématiques pour lesquelles des formules connotées positivement servaient de stratégie de cadrage. Le discours du gouvernement et les formules employées n'auront donc pas seulement servi à remettre à sa place la minorité « privilégiée, radicale et violente » qu'aurait constituée le mouvement étudiant, comme l'ont avancé Sanschagrin et Gagnon (2014, p. 260). En effet, on constate, en s'attardant aux formules ayant fait appel à la stratégie de leviers de vertu, que le gouvernement a voulu recadrer la réalité en la présentant sous un jour positif. Dans la section suivante, nous verrons en détail dans quel contexte les leviers de vertu ont été mis à contribution.

⁵¹ Shields, A. (2012, 21 avril). « Émeute à l'extérieur, sarcasme à l'intérieur ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁵² AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

Pour ce qui est des mots piégés (ex. : *une loi très dure ou l'anarchie*⁵³), ces « “vocables au contenu tendancieux”, qui par leur simple usage suscitent l’indignation » (Carbonneau et Desrochers, 2013, p. 8), nous avons observé que les formules y faisant appel s’appuyaient également sur une ou plusieurs autres stratégies de cadrage. Autrement dit, cette stratégie de cadrage n’a pas été employée seule; en fait, dans les 39 occurrences où elle a été identifiée, elle était associée à la stratégie de rails mentaux. En employant des formules tendancieuses qui suscitent de l’indignation et qui proposent une représentation biaisée de la réalité, on suggère une piste d’interprétation de cette dernière qui s’éloigne de l’évaluation rationnelle. À l’instar de Carbonneau et Desrochers (2013), nous avons aussi constaté que les mots piégés étaient des mots « *a priori* négativement chargés » (p. 8), ce qui explique que les formules classées dans cette catégorie apparaissaient en concomitance avec la stratégie de leviers poison.

En ce qui a trait aux leviers de conformisation (n=23), qui visent à rallier le public aux propos illustrés par la formule (ex. : *comme moi, la population dit assez, c’est assez*⁵⁴), nous avons constaté que l’appel aux thématiques **principes de société** et **les Québécois/le Québec** annonçait également cette volonté de faire appel à la solidarité et à l’unité de la société et des citoyens québécois. À cet effet, la formule *majorité silencieuse*⁵⁵ illustre bien cette stratégie : le locuteur cherche à associer le destinataire à une « communauté humaine en particulier » (Carbonneau et Desrochers, 2013, p. 9), que celle-ci existe ou non.

⁵³ La Presse canadienne. (2012, 26 juin). « Des élections automnales pour dénouer le conflit étudiant ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁵⁴ Caron, R. (2012, 16 mai). « Courchesne réduit la tension ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁵⁵ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

La stratégie de leviers d'autorité (ex. : *la stabilité, la loi et l'ordre*⁵⁶), qui rejoint les thématiques de **paternalisme** et de **principes de société**, s'est également révélée au fil de l'analyse (n=8). Les formules faisant appel aux leviers d'autorité misent sur la voix de l'expérience, sur l'avis de figures d'autorité ou d'institutions, afin de cadrer le message véhiculé (Breton, 1997). C'est le cas de la formule *choisir la rue au lieu de la démocratie*⁵⁷, par laquelle l'interlocuteur – en l'occurrence, Jean Charest – s'appuie sur l'institution et fait appel au concept de la démocratie pour faire référence à un choix qui se présente au public. Le problème étant ainsi cadré, le public a le choix de s'associer à un principe relevant de l'autorité de la démocratie, ou à la rue, désignée comme le « camp » des étudiants.

Enfin, la naturalisation du réel (n=7) est une stratégie de cadrage particulière. En effet, les formules qui font appel à la naturalisation du réel sont factuelles, non connotées positivement ou négativement, mais elles servent à déresponsabiliser ou sursimplifier les propos ou les idées de l'interlocuteur. Par exemple, avec la formule *hausse de 50 cents par jour*⁵⁸, l'interprétation de la réalité suggérée n'est pas éloignée de la rationalité – au contraire –, mais elle sert à simplifier le message et à le rendre percutant et « calculable ». Nous voyons un lien entre la thématique de **calcul rationnel** et la stratégie de naturalisation du réel dans certaines formules; toutes deux simplifient les propos du locuteur.

⁵⁶ Dutrisac, R. (2012, 23 juin). « Jean Charest pris entre deux feux ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁵⁷ Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une “faute impardonnable” ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁵⁸ Lavallée, J.-L. (2012, 28 avril). « Une hausse étalée sur 7 ans ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

4.2. Stratégies de cadrage selon le locuteur et la cible des formules

Dans cette section, nous présentons un tableau croisé des variables de locuteurs et de cibles selon les stratégies de cadrage. Le croisement de ces variables offre des résultats intéressants du point de vue de l'analyse des formules. Dans les sous-sections suivantes, chaque stratégie sera ainsi analysée au regard des variables de cibles et de locuteurs. Le Tableau 4.5 illustre la fréquence et les proportions de stratégies de cadrage selon le locuteur et la cible des formules.

Tableau 4.5. Fréquence et proportions des stratégies de cadrage selon le locuteur et la cible des formules

Stratégie de cadrage	Locuteur			Cible				
	J.C.	L.B.	AUT ¹	ÉTU	GOU	OPP	P.M.	POP
Rails mentaux	87/145 (60 %)	43/145 (29,7 %)	15/145 (10,3 %)	51/145 (35,2 %)	59/145 (40,7 %)	8/145 (5,5 %)	21/145 (14,5 %)	6/145 (4,1 %)
Leviers poison	44/61 (72,1 %)	13/61 (21,3 %)	4/61 (6,6 %)	35/61 (57,4 %)	0/61 (0 %)	8/61 (13,1 %)	18/61 (29,5 %)	0/61 (0 %)
Leviers de vertu	26/39 (66,7 %)	10/39 (25,5 %)	3/39 (7,8 %)	3/39 (7,7 %)	35/39 (89,7 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1/39 (2,6 %)
Mots piégés	31/39 (79,5 %)	6/39 (15,4 %)	2/39 (5,1 %)	19/39 (48,7 %)	1/39 (2,6 %)	5/39 (12,8 %)	14/39 (35,9 %)	0 (0 %)
Leviers de conformisation	18/23 (78,3 %)	4/23 (17,4 %)	1/23 (4,3 %)	6/23 (26,1 %)	7/23 (30,4 %)	2/23 (8,7 %)	2/23 (8,7 %)	6/23 (26,1 %)
Leviers d'autorité	7/8 (87,5 %)	1/8 (12,5 %)	0 (0 %)	3/8 (37,5 %)	4/8 (50 %)	0 (0 %)	1/8 (12,5 %)	0 (0 %)
Naturalisation du réel	1/7 (14,3 %)	5/7 (71,4 %)	0 (0 %)	3/7 (42,9 %)	4/7 (57,1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)

J.C. : Jean Charest

L.B. : Line Beauchamp

AUT : autres (Michelle Courchesne, Raymond Bachand et PLQ)

ÉTU : étudiants

GOU : gouvernement libéral

OPP : opposition

P.M. : Pauline Marois

POP : population ou société québécoise

4.2.1. Rails mentaux

En ce qui concerne la stratégie de rails mentaux (ex. : *les étudiants doivent faire des compromis*⁵⁹) et les locuteurs, Jean Charest affiche la plus grande proportion (60 %), suivi de Line Beauchamp (29,7 %), puis du regroupement formé par Michelle Courchesne, Raymond Bachand et le PLQ (10,3 %). Ces résultats sont à l'image des résultats généraux quant aux locuteurs (voir le Tableau 4.1). Pour ce qui est de la cible des formules faisant appel aux rails mentaux, les résultats se répartissent de façon similaire pour les étudiants (35,2 %) et le gouvernement (40,7 %). La nature de la stratégie explique sans doute ces résultats. Comme mentionné précédemment, la définition opérationnalisée des rails mentaux est générale; elle s'applique à un grand nombre de formules. Dans celles-ci, le locuteur propose une nouvelle piste d'interprétation autre que celle de l'évaluation rationnelle, en ayant recours à des formules et à des mots qui ne sont pas nécessairement connotés positivement ou négativement. Ainsi, le discours peut chercher à cadrer l'image que le gouvernement projette :

- de lui-même (ex. : *faire tous les efforts possibles pour régler ce dossier*⁶⁰);
- de la population québécoise (ex. : *les Québécois ne l'accepteront pas*⁶¹);

⁵⁹ Caron, R. (2012, 16 mai). « Courchesne réduit la tension ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶⁰ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶¹ Shields, A. (2012, 21 avril). « Émeute à l'extérieur, sarcasme à l'intérieur ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre.

- des étudiants (ex. : *fermer la porte à toute discussion*⁶²);
- de l'opposition (ex. : *être silencieux quand il y a des actes de vandalisme*⁶³);
- de Pauline Marois (ex. : *choisir d'être silencieuse*⁶⁴).

4.2.2. Leviers poison

Les résultats croisés pour les leviers poison sont évocateurs en ce qui concerne la cible des formules. À titre de rappel, nous avons considéré que des formules relevaient de cette stratégie lorsque la formule même ou les mots qui la constituaient étaient connotés négativement (ex. : *camp de la perturbation*⁶⁵). Ainsi, les locuteurs qui emploient ces formules visent à « cadrer » négativement leur cible. Ici, les leviers poison ont exclusivement été recensés dans des formules ciblant :

- les étudiants (57,4 %) (ex. : *dénoncer la violence et l'intimidation*⁶⁶);
- Pauline Marois (29,5 %) (ex. : *abdication de leadership totale*⁶⁷);

⁶² Breton, P. (2012, 29 mars). « Guerre d'usure ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/3>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre.

⁶³ Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une “faute impardonnable” ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶⁴ Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une “faute impardonnable” ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶⁵ Chouinard, T. (2012, 24 avril). « Beauchamp ouvre la porte ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶⁶ Elkouri, R. (2012, 24 septembre). « Les cicatrices du printemps ». *La Presse*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶⁷ Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une “faute impardonnable” ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

- l'opposition (13,1 %) (ex. : *l'avenir du Québec n'est pas dans les moratoires et les gels*⁶⁸).

Aucune formule ciblant le gouvernement ou la population n'a été catégorisée comme employant cette stratégie. En employant des formules qui définissent ou décrivent ses adversaires de façon défavorable, le gouvernement tente de faire accepter son idéologie et de délégitimer celle de ses opposants, sans doute pour conserver son statut d'entité dominante (Simpson, 1993). Pour ce qui est de la population, on peut supposer que le gouvernement n'a aucun intérêt à l'associer à des formules ou des mots chargés négativement, s'il cherche à obtenir son appui.

4.2.3. Leviers de vertu

Si le gouvernement fait appel aux leviers poison pour désigner les étudiants, l'opposition et Pauline Marois, il en va tout autrement lorsqu'il est question de lui-même. En effet, les leviers de vertu – qui présupposent des formules connotées positivement, ou constituées de mots à connotation positive (ex. : *en mode solution*⁶⁹) – sont principalement employés lorsque le gouvernement parle de lui-même (89,7 %). Des formules telles que *toujours à l'écoute*⁷⁰, *saluer la patience, le courage et la*

⁶⁸ Shields, A. (2012, 21 avril). « Émeute à l'extérieur, sarcasme à l'intérieur ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁶⁹ AGENCE QMI. (2012, 15 mai). « Line Beauchamp passe le flambeau à Michelle Courchesne ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷⁰ Marquis, M. (2011, 4 avril). « Manifestation d'étudiants au colloque régional du Parti libéral du Québec - Les libéraux demeurent intraitables sur la hausse des droits de scolarité ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre.

*détermination*⁷¹ et *choix de la responsabilité*⁷² sont employées afin de projeter une image positive du gouvernement, qui semble « vertueux » dans ses décisions et ses actions. À l'inverse, ce type de stratégie n'a pas du tout été observé lorsqu'il était question de l'opposition ou de Pauline Marois, et dans une plus faible proportion au sein de formules ciblant les étudiants (7,7 %) (ex. : *proposition porteuse de solutions*⁷³) et la population (2,6 %) (ex. : *principe d'équité entre les générations*⁷⁴). À cet effet, nous notons qu'il est intéressant que quelques formules faisant appel aux leviers de vertu aient ciblé les étudiants (n=3), alors que la documentation insiste lourdement sur le mépris du gouvernement à leur égard (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bonenfant et coll., 2013; Julien, 2012; Lacroix et coll., 2014; Lynes, 2012; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013; Sanschagrín et Gagnon, 2014; Sorochan, 2012). Par ailleurs, nous pourrions nous attendre à ce que la stratégie de leviers de vertu soit employée plus largement pour cibler la population ou la société en général, le gouvernement cherchant à gagner son appui, mais nos résultats n'indiquent en rien cette tendance.

⁷¹ AGENCE QMI. (2012, 15 mai). « Line Beauchamp passe le flambeau à Michelle Courchesne ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷² Dutrisac, R. (2012, 23 juin). « Jean Charest pris entre deux feux ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷³ Teisceira-Lessard, P. (2012, 16 avril). « Une ouverture, des conditions ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷⁴ Ménard, S. (2011, 18 mars). « 325 \$ de plus par année ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

4.2.4. Mots piégés

Pour ce qui est des mots piégés (ex. : *c'est le camp de la solution ou le camp de la perturbation*⁷⁵), les résultats sont également probants lorsqu'on observe la cible des formules. De façon analogue aux leviers poison, la stratégie de mots piégés a surtout été mise à profit dans le cas de formules visant les adversaires du gouvernement :

- les étudiants (48,7 %) (ex. : *la rue a fait beaucoup de bruit*⁷⁶);
- Pauline Marois (35,9 %) (ex. : *se comporter de façon indéfendable*⁷⁷);
- l'opposition (12,8 %) (ex. : *choisir un gouvernement péquiste dont les gestes et décisions sont dictés par la rue*⁷⁸).

Comme l'ont souligné Carbonneau et Desrochers (2013), les mots piégés « [...] sont d'autant plus péjorativement chargés qu'ils ne sont pas utilisés dans le contexte du phénomène qu'ils désignent sémantiquement » (p. 8). Dans l'exemple *la rue a fait beaucoup de bruit*, le mot « rue » ne désigne pas sémantiquement l'objet réel, mais fait référence à un groupe social que le gouvernement tente de délégitimer en l'associant à un symbole négatif. Similairement, en employant les formules *se comporter de façon indéfendable* et *choisir un gouvernement péquiste dont les gestes et décisions sont*

⁷⁵ Chouinard, T. (2012, 24 avril). « Beauchamp ouvre la porte ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷⁶ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷⁷ Nadeau, R. (2012, 7 mai). « Jean Charest ne regrette rien ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁷⁸ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017s.

dictés par la rue, le gouvernement cherche à susciter l'indignation de tous vis-à-vis les comportements de ses adversaires politiques, Pauline Marois et le PQ.

4.2.5. Leviers de conformisation

Les leviers de conformisation constituent une stratégie qui fait appel à la solidarité et à la collectivité pour légitimer le discours d'un locuteur (Breton, 1997). Ce dernier cherche donc à rallier son auditoire à ses propos, en évoquant d'autres individus ou groupes pour appuyer son point de vue (ex. : *comme moi, la population dit assez, c'est assez*⁷⁹). Les résultats pour cette stratégie de cadrage affichent des proportions similaires pour ce qui est de la cible des formules, soit le gouvernement (30,4 %), les étudiants (26,1 %) et la société québécoise (26,1 %). Cette volonté d'appeler à la solidarité semble donc être une stratégie qui s'emploie de façon générique, que le gouvernement emploie des formules pour cibler certains adversaires, la population en général, ou lui-même. Par contre, pour ce qui est de Pauline Marois et de l'opposition, les proportions sont plus faibles (8,7 % dans les deux cas). Ainsi, si le gouvernement fait appel à la formule *majorité silencieuse*⁸⁰ en parlant de la population, il interpelle aussi la société québécoise, mais ultimement pour parler des étudiants lorsqu'il emploie la formule *des gestes [de violence] qui ont étonné tous les Québécois*⁸¹.

⁷⁹ Caron, R. (2012, 16 mai). « Courchesne réduit la tension ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸⁰ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸¹ Nadeau, R. (2012, 7 mai). « Jean Charest ne regrette rien ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

4.2.6. Leviers d'autorité

Les résultats relatifs au locuteur indiquent que Jean Charest est celui ayant le plus employé de formules (87,5 %) faisant appel aux leviers d'autorité (ex. : *contester l'ordre établi et nos institutions*⁸²). Il s'agit de la stratégie pour laquelle il est le plus souvent cité. Il est difficile de ne pas faire de lien entre le concept d'autorité et son incarnation : il semble logique que la figure d'autorité, celle ultimement responsable de la rhétorique du groupe, soit celle qui évoque le plus le concept d'autorité, appuyant ses idées et idéologies sur celui-ci (Simpson, 1993). Pour ce qui est des cibles des formules faisant appel aux leviers d'autorité, celles-ci sont :

- le gouvernement lui-même (50 %) (ex. : *choisir un gouvernement qui fait respecter la loi et l'ordre*⁸³);
- les étudiants (37,5 %) (ex. : *le non-respect des lois, ce n'est pas responsable*⁸⁴);
- Pauline Marois (12,5 %) (ex. : *choisir la rue au lieu de la démocratie*⁸⁵).

Le fait de s'appuyer sur une figure d'autorité ou des institutions sociales comme stratégie de cadrage a servi au gouvernement pour cadrer les propos qu'il tenait sur lui-même et pour critiquer les idées de ses adversaires. Nous notons qu'aucune formule ciblant la population ou l'opposition n'a employé les leviers d'autorité. Par contre,

⁸² AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸³ AGENCE QMI (2012, 2 août). « Jean Charest fera campagne sur le conflit étudiant ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸⁴ Chouinard, T. (2012, 24 avril). « Beauchamp ouvre la porte ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸⁵ Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une "faute impardonnable" ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

rappelons que cette stratégie ne comporte que huit (8) occurrences dans l'ensemble du corpus. Cette faible proportion nous limite dans la généralisation des résultats et la proposition d'hypothèses fondées.

4.2.7. Naturalisation du réel

Enfin, la naturalisation du réel (ex. : *50 cents par jour*⁸⁶) affiche des résultats intéressants sur le plan du locuteur. Alors que les autres stratégies étaient majoritairement employées au sein de formules prononcées par Jean Charest (60 à 87,5 %), le cas de figure diffère grandement pour la naturalisation du réel (14,3 %). En effet, c'est Line Beauchamp qui a le plus employé cette stratégie (71,4 %). Il convient cependant de rappeler encore une fois que la proportion de formules recourant à cette stratégie est faible : seulement sept (7) formules faisaient appel à la naturalisation du réel. Toutefois, selon les résultats obtenus, la stratégie de cette locutrice semble s'être essentiellement articulée autour de la rationalisation du message (ex. : *c'est zéro, l'endettement*⁸⁷, *hausse de 50 sous par jour*⁸⁸, *trêve de 48 heures*⁸⁹). Elle ne semble pas avoir eu le même mandat que son chef de parti d'utiliser des formules ciblant l'opposition et Pauline Marois. Selon les rôles différenciés des politiciens prenant part

⁸⁶ AGENCE QMI. (2012, 1^{er} mai). « Line Beauchamp inflexible ». *24 heures*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸⁷ Ménard, S. (2011, 18 mars). « 325 \$ de plus par année ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸⁸ Lavallée, J.-L. (2012, 28 avril). « Une hausse étalée sur 7 ans ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁸⁹ Chouinard, T. (2012, 24 avril). « Beauchamp ouvre la porte ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

au discours du gouvernement, des stratégies différentes sont certainement envisagées, planifiées et mises en application.

4.3. Discussion

Une analyse de 152 formules employées par le gouvernement de Jean Charest pendant le printemps érable a permis d'en décrire la stratégie discursive en ce qui a trait aux quotidiens dans lesquels elles sont parues, à la distribution de l'usage des formules selon les mois, aux locuteurs les ayant employées, aux entités qu'elles ciblaient, ainsi qu'aux thématiques et aux stratégies de cadrage qui les sous-tendaient.

L'analyse a révélé des proportions similaires de formules pour quatre (4) des cinq (5) quotidiens retenus dans le corpus, toutefois, le quotidien *Métro* se distinguait par une proportion faible de formules. Pour ce qui est du type de discours, les formules recensées étaient principalement employées au sein de citations directes des politiciens. L'analyse de la distribution des formules dans le temps a permis de confirmer la présence d'une utilisation accrue de formules pendant les mois cruciaux du printemps érable, soient avril et mai 2012, ainsi que pendant le mois d'août 2012, qui marque le début de la campagne électorale provinciale. Nous avons en outre identifié cinq (5) locuteurs ayant employé des formules et déterminé que Jean Charest était le principal porteur de la stratégie discursive du gouvernement. Sur le plan de la cible des formules, les résultats indiquent que la majorité d'entre elles visaient le gouvernement lui-même et les étudiants, ce qui corrobore l'observation de certains auteurs dans la documentation recensée : le printemps érable comme événement sociodiscursif s'est articulé autour de deux adversaires principaux, le gouvernement et les étudiants. Par

contre, trois (3) autres entités ont été relevées, soient Pauline Marois, l'opposition politique, ainsi que la société civile québécoise.

Nous avons recensé, au total, 20 thématiques regroupant les formules, dont quatre (4) avaient déjà été abordées dans les études consultées : la violence, le paternalisme, le calcul rationnel et le boycott. La majorité des formules n'étaient pas associées à ces quatre (4) thématiques, mais à 16 autres identifiées dans le cadre de cette recherche. La violence est la thématique regroupant la plus grande proportion de formules. L'analyse de croisements entre les variables de stratégies de cadrage, de locuteurs et d'entités ciblées a mis en évidence les faits suivants :

- La stratégie de rails mentaux est la plus fréquente et générique. Elle a été employée au sein de formules visant toutes les cibles (adversaires, population et gouvernement lui-même).
- Les leviers poison ont été observés dans des formules dont les cibles étaient strictement des adversaires du gouvernement (étudiants, Pauline Marois et l'opposition). Aucune formule utilisant cette stratégie ne visait le gouvernement lui-même ou la population, ce qui semble logique.
- Les formules faisant appel aux leviers de vertu ont largement ciblé le gouvernement. Cependant, l'analyse a aussi révélé que cette stratégie de cadrage avait été utilisée au sein de formules ciblant les étudiants, mais en nombre très restreint.
- La stratégie de mots piégés a été strictement employée dans des formules visant les opposants du gouvernement (étudiants, Pauline Marois et l'opposition).
- Les leviers de conformisation affichaient des proportions similaires de formules sur le plan de la cible; le gouvernement y faisait appel autant pour appuyer ses propos que critiquer ses adversaires.

- Les leviers d'autorité ont majoritairement été notés dans des formules prononcées par Jean Charest, et servaient à cadrer le gouvernement lui-même, les étudiants, ainsi que Pauline Marois.
- La naturalisation du réel est une stratégie de cadrage observée dans des formules employées en grande majorité par Line Beauchamp.

Tout compte fait, la représentation du printemps érable comme opposant essentiellement deux camps – le gouvernement libéral de Jean Charest et le mouvement étudiant (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Bégin-Caouette et Jones, 2014; Bernard-Barbeau, 2015; Carbonneau et Desrochers, 2013; Frappier et coll., 2012; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013; Sorochan, 2012) – est à la fois confirmée et nuancée ici. En effet, ces deux entités ont majoritairement été ciblées par les formules employées, mais l'analyse a permis l'identification d'autres dimensions à cet événement sociodiscursif, notamment la présence de multiples locuteurs et de cibles au sein des formules s'inscrivant dans la stratégie discursive.

La prégnance de la violence comme thématique a été observée dans les études recensées, de même que dans le cadre de notre analyse. Trois (3) autres thématiques ayant fait l'objet d'études (paternalisme, calcul rationnel et boycott) ont également été relevées dans notre analyse. Cependant, 16 autres thématiques ont été identifiées, certaines d'entre elles associées à des concepts plutôt positifs (ouverture, défendre les intérêts des étudiants, solution, règlement de la crise, entre autres). Le discours du gouvernement et les formules employées n'auront donc pas seulement servi à « remettre à sa place la minorité privilégiée, radicale et violente » qu'aurait constituée le mouvement étudiant, comme l'ont avancé Sanschagrin et Gagnon (2014, p. 260), mais aussi à cadrer sa propre image en tant qu'entité politique, et celle de ses adversaires politiques, l'opposition et Pauline Marois. De plus, des leviers de vertu ont

été employés dans des formules visant les étudiants; la représentation du gouvernement comme étant uniquement méprisant envers ceux-ci doit être nuancée.

De façon générale, notre recherche a généré des données empiriques permettant d'appuyer, de réfuter, de déconstruire et d'enrichir certaines observations d'études antérieures, et par-dessus tout, de décrire la stratégie discursive du gouvernement de Jean Charest pendant le printemps érable. Le concept de formule aura donc contribué à produire des données pouvant être analysées au regard du cadrage, et à diversifier le type d'études menées sur cet événement sociodiscursif.

Par ailleurs, la notion de choix est un élément de la rhétorique du gouvernement que nous avons observé au fil de la codification. Ce concept s'est largement imposé dans la représentation de la réalité que véhicule le gouvernement pendant le printemps érable. Cela est perceptible par l'usage d'un cadre, celui de « camps » entre lesquels il faut choisir :

- *choisir la rue au lieu de la démocratie;*
- *le camp de la solution ou le camp de la perturbation;*
- *choisir entre un gouvernement péquiste dont les gestes et décisions sont dictés par la rue et un gouvernement qui fait respecter la loi et l'ordre.*

Ce cadre n'est pas seulement apparu dans la stratégie discursive du gouvernement, mais dans la représentation générale du printemps érable. En effet, ce que certains ont désigné comme étant une « polarisation du conflit » (Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013) s'est en fait déployé à l'échelle du discours social au Québec pendant les événements, qui ont mis en scène une « guerre des mots » (Bonenfant et coll., 2013; Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013; Poirier St-Pierre et Éthier, 2013). Étant donné l'importance de ce cadre dans la conceptualisation et la représentation du

printemps érable, le discours de la polarisation gagnerait à être étudié plus en profondeur.

En outre, compte tenu de l'objet et du champ de l'étude, quelques considérations langagières mériteraient que l'on s'y attarde. L'utilisation différenciée du vocable « grève » ou « boycott » selon les acteurs a été soulevée dans les études consultées (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014; Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013) et a même été désignée comme étant un cadre en soi (Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013). Nous avons également constaté que « débrayage » faisait partie des mots employés pour désigner les actions du mouvement étudiant. Certains auteurs ont eu tendance à prendre position, c'est-à-dire à employer eux-mêmes un cadre pour désigner l'action étudiante tout en l'analysant. Ainsi, le concept de « grève » comme réalité objective a été utilisé dans certaines études antérieures (voir Carbonneau et Desrochers, 2013; Lynes, 2012) qui considèrent qu'il s'agit d'un phénomène empirique par opposition au « boycott », qui constituerait, selon eux, une interprétation partielle et connotée. Une attention plus soutenue à cet usage différencié dans les études recensées et à leurs principales conclusions serait non seulement intéressante du point de vue scientifique, mais souhaitable afin de mettre en évidence certains biais inhérents à la recherche en sciences sociales et à l'interprétation sémantique de mots.

Un autre élément à considérer est relié à la stratégie de communication du gouvernement dans un contexte d'élaboration de politiques par opposition aux communications dans le cadre de la gestion de crise. Certains épisodes du printemps érable ont constitué des crises de relations publiques qui ont pu orienter les plans de communication du gouvernement en favorisant, amplifiant ou même provoquant l'utilisation de formules et de stratégies différenciées (Carbonneau et Desrochers, 2013; Millette, 2013). En ce sens, on ne peut affirmer que le discours gouvernemental a été à cet égard linéaire ou même constant, les crises exigeant des approches moins

nuancées que celles utilisées pour faire circuler et approuver une politique ou un projet de loi.

Sur le plan méthodologique, bien que les articles de quotidiens bénéficient d'un statut privilégié en analyse de discours (Gagnon, 2003; Simpson, 1993), la diffusion du discours et des formules qui le forment s'est exécutée simultanément dans une multitude de médias : réseaux sociaux, télévision, radio et sites web constituent quelques exemples de médias qui pourraient être mis à contribution. En outre, les stratégies, les thématiques, les cibles, les locuteurs et toute autre variable varient-ils en fonction du média exploité?

De toute évidence, le discours politique est un objet d'étude complexe qui gagne à être étudié sous différents angles, et non seulement du point de vue de la stratégie du locuteur lui-même. En effet, certains éléments du discours d'une entité peuvent se refléter et même être repris dans le discours d'une autre entité :

Le discours politique est alors envisagé comme une [...] « guerre idéologique de mouvement, dans laquelle les effets de polémique se produisent au “retournement” (s'emparer des mots de l'adversaire, en faire ses propres mots et les retourner contre lui, lutter en prenant l'autre au mot [...]) » (Courtine, 1981, p. 107, cité dans Krieg-Planque, 2009, p. 105).

Lors de la collecte des données, plusieurs formules similaires ou identiques à celles employées par le gouvernement ont surgi dans le discours de leaders étudiants et de membres de l'opposition, par exemple *mettre le feu aux poudres*⁹⁰, *sortir de la crise*⁹¹,

⁹⁰ Gabriel Nadeau-Dubois (CLASSÉ) dans Breton, P. et Chouinard, T. (2012, 8 mai). « Les étudiants disent non ». *La Presse*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁹¹ *ibid.*

*détourner le débat du vrai enjeu*⁹², *calmer la grogne des étudiants*⁹³, *discuter dans le calme*⁹⁴ et *perdre toute légitimité et crédibilité*⁹⁵. Dès lors, il semble pertinent de s'intéresser au discours de l'entité dominante, tel que proposé par le courant de l'analyse critique du discours (Fairclough, 2001; Simpson, 1993; Van Dijk, 1985) non seulement dans les discours où elle est identifiée comme locuteur, mais également dans le discours des entités adverses (par exemple des étudiants et de l'opposition).

Le caractère non exclusif de certaines des stratégies et des formules employées par le gouvernement et certains représentants du mouvement étudiant ou de l'opposition permet de mieux saisir la complexité du discours social et de comprendre comment sa circulation influence tous les acteurs. L'identification de similitudes quant aux éléments discursifs des différents acteurs permettrait de dépasser ce qui semble être un clivage hâtif : le gouvernement est-il vraiment si retors et les opposants sont-ils si transparents sur le plan des communications publiques?

⁹² Martine Desjardins (FEUQ) dans Lefebvre, S.-M. (2012, 6 avril). « Les étudiants se sentent incompris ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁹³ Léo Bureau-Blouin (FECQ) dans Lefebvre, S.-M. (2012, 6 avril). « Les étudiants se sentent incompris ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://proxybiblio.uqo.ca:2529/Search/ResultMobile/0>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁹⁴ Marie Malavoy (PQ) dans Lavallée, J.-L. (2012, 14 avril). « Une “faute impardonnable” ». *Journal de Montréal*. Récupéré de : <http://mandataire.uqo.ca:2738/Search/ResultMobile/2>, consulté en ligne dans la base de données Eureka le 2 septembre 2017.

⁹⁵ *ibid.*

CONCLUSION

La majorité des études s'intéressant au printemps érable comme événement sociodiscursif et s'attardant au discours du gouvernement de Jean Charest dans ce contexte ont souligné l'homogénéité de sa stratégie discursive, perceptible par la présence de formules inspirées d'une idéologie ou rhétorique « libérale individualiste » (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014), « néolibérale » (Frappier et coll., 2012), « paternaliste » (Bonenfant et coll., 2013) ou encore d'une logique de « calcul rationnel » (Lynes, 2012). Toutefois, la démonstration empirique d'une telle stratégie discursive appuyée sur des formules restait à faire, ces dernières étant mentionnées de façon anecdotique, sans support quantitatif quant à leur fréquence ou leur intensité. Notre recherche avait donc comme objectif d'étudier la stratégie discursive du gouvernement libéral de Jean Charest pendant cet événement sociodiscursif par le biais d'une analyse empirique de son emploi de formules. Plus précisément, nous cherchions à répondre aux questions suivantes :

- Comment l'emploi de formules a-t-il fluctué sur le plan temporel pendant le printemps érable? Peut-on observer des différences quant à l'utilisation de formules en fonction des mois de l'événement?
- Qui sont les locuteurs qui, en employant des formules, se sont prononcés au nom de la stratégie discursive du gouvernement de Jean Charest? Observe-t-on des différences quant à l'utilisation de formules en fonction des locuteurs?
- Sur le plan du contenu, quelles entités (groupes, individus) la stratégie discursive et les formules visent-elles? Le printemps érable s'est-il exclusivement caractérisé par une dynamique polarisée au sein de laquelle le gouvernement met à l'œuvre une rhétorique pour « délégitimer » (Poirier St-Pierre et Éthier, 2013) les étudiants?

- Peut-on confirmer ou infirmer la présence d'une rhétorique « libérale individualiste », « néolibérale », « paternaliste » ou de « logique du calcul rationnel »? Quelles rhétoriques, idéologies ou thématiques émergent de la stratégie discursive, perceptible par l'emploi de formules?
- En quoi les formules ont-elles été mises au service d'une rhétorique visant à convaincre? À quelles stratégies de cadrage ces formules ont-elles fait appel?

Une méthodologie mixte reposant sur des méthodes de collecte et d'analyse des données qualitatives et quantitatives a été mise à contribution. La codification d'un échantillon de 100 articles de journaux a permis de relever 152 formules. Ces formules ont ensuite été analysées en fonction des quotidiens dans lesquels elles sont parues, du type de discours dans lequel elles se sont inscrites, de leur distribution dans le temps, des entités qu'elles ciblaient, des locuteurs les ayant employées, des thématiques qui en sont issues et des stratégies de cadrage qui les étayaient.

L'analyse a révélé les éléments suivants :

1. Des proportions similaires de formules ont été observées dans les quotidiens retenus, sauf pour le journal *Métro*.
2. Les formules recensées étaient principalement employées au sein de citations directes des politiciens.
3. Une utilisation accrue de formules a été observée pendant les mois cruciaux du printemps érable (avril et mai 2012) et le mois d'août 2012.

4. Cinq (5) locuteurs ayant employé des formules ont été identifiés : Jean Charest, Line Beauchamp, Michelle Courchesne, Raymond Bachand et le PLQ. Jean Charest était le principal utilisateur de formules.
5. La majorité des formules avaient pour cibles le gouvernement lui-même et les étudiants. Trois (3) autres entités ont été relevées, soient Pauline Marois, l'opposition politique, ainsi que la société civile québécoise.
6. La prégnance de la violence comme thématique a été observée dans les études recensées, de même que dans le cadre de notre analyse. Seize (16) autres thématiques ont été identifiées, certaines d'entre elles associées à des concepts plutôt positifs.
7. Les stratégies de cadrage sous-tendant les formules employées par le gouvernement dénotent des nuances sur le plan de la rhétorique du gouvernement, qui n'apparaît pas aussi homogène que telle que présentée dans les sources consultées.

Somme toute, la représentation du printemps érable comme opposant le gouvernement libéral de Jean Charest au mouvement étudiant est à la fois confirmée et modérée. Bien que ces deux entités aient majoritairement été ciblées par les formules, l'analyse a révélé d'autres dimensions, notamment la présence de multiples locuteurs et de cibles au sein des formules s'inscrivant dans la stratégie discursive. Le discours du gouvernement et les formules employées n'auront donc pas seulement servi à « délégitimer » les étudiants, mais aussi à cadrer l'image du gouvernement lui-même et celle de ses adversaires politiques. Tout compte fait, le concept de formule aura permis de produire des unités d'analyse pouvant être étudiées empiriquement au regard du cadrage, et de diversifier les recherches menées sur l'événement sociodiscursif qu'est le printemps érable.

Comme exposé plus tôt, les principales limites de cette étude ont trait à l'empan des quotidiens retenus pour constituer le corpus, aux contraintes imposées par l'utilisation des formules comme unité d'analyse et à la présence de formules dans divers autres médias simultanément. De plus, l'analyse de contenu a fait appel à des concepts fortement ancrés sur le plan théorique, mais qui demeurent peu explicites sur le plan opérationnel. Certaines contraintes n'ont pas permis d'effectuer la vérification de la fidélité et de la validité de la codification par la méthode de l'accord interjuges pour chacune des étapes de la méthodologie. Des biais de codification sont donc possibles.

Les pistes de recherche qui pourraient éventuellement être envisagées sont de nature variée. Sur le plan du corpus, l'inclusion de quotidiens supplémentaires ou d'autres plateformes de communication (médias sociaux, sites web, télévision, radio, etc.) permettrait d'élargir l'étendue de la recherche, d'explorer une plus grande proportion de formules et d'étudier des différences liées aux supports médiatiques, s'il y a lieu.

De façon analogue aux travaux de Carbonneau et Desrochers (2013), une analyse des thématiques par quotidien pourrait contribuer à déterminer si certains d'entre eux ont privilégié un aspect de la stratégie discursive du gouvernement plutôt que d'autres. La congruence entre les informations recueillies par le biais des quotidiens et celles extraites de discours mériterait qu'on s'y attarde. En outre, il serait intéressant de comparer les résultats d'une analyse du discours par unité, telle que la nôtre, avec ceux provenant d'analyses plus macroscopiques, telles que celles portant sur des discours complets. Dans le même ordre d'idées, le corpus est constitué de rapports écrits décrivant ou paraphrasant des interventions verbales exprimées lors d'entrevues, de conférences de presse ou d'annonces gouvernementales officielles. Il y a là une quantité phénoménale d'informations qui relèvent du métadiscours, du langage non verbal et de la prosodie (volume, intonation, accent tonique) qui pourraient ajouter de la profondeur à l'analyse de la stratégie discursive.

Enfin, d'un point de vue théorique, les modèles et la typologie du cadrage, le courant d'analyse critique du discours, de même que la formule en tant qu'unité d'analyse gagnent à être ancrés dans des objets d'étude tels que le printemps érable. De plus amples recherches sur ces éléments théoriques appliqués à des phénomènes sociaux concrets contribueraient à souligner leur pertinence dans la compréhension et l'analyse d'enjeux humains. Des études de la sorte permettent non seulement de mettre en évidence certains aspects idéologiques qui sous-tendent les discours d'entités dominantes et de clarifier les liens entre le langage et les relations de pouvoir, mais aussi, et ultimement, de conscientiser le public aux pressions auxquelles il est exposé.

LISTE DES RÉFÉRENCES

- Adam, J.-M. (2005). *La linguistique textuelle - Introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : Armand Colin, collection « Cursus », 243 p.
- Afriat, L., Archambault, G., Archibald, S., Baillargeon, N., Barbeau-Lavalette, A., Bélanger, A.-M., Bergeron, D... Voyer-Léger, C. (2012). *Dictionnaire de la révolte étudiante : du carré rouge au printemps québécois*. Montréal : Tête première, 228 p.
- Ancelovici, M. et Dupuis-Déri, F. (2014). « Introduction : retour sur le “Printemps érable” ». Dans M. Ancelovici et F. Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (7-36). Montréal : Éditions Écosociété.
- Asselin, O. (2012), « Carré rouge. Le destin politique d'une forme colorée ». *Theory & Event*, 15(3). Récupéré de http://muse.jhu.edu/journals/theory_and_event/v015/15.3S.asselin.html.
- Assemblée nationale du Québec. (2016). *Députés – Assemblée nationale*. Récupéré le 2 septembre 2017 de <http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/index.html>.
- Association canadienne des journaux. (2013). « Rapport de tirage des quotidiens, édition 2013 ». Récupéré de : <http://www.journauxcanadiens.ca/les-journaux/Rapport-de-tirage-des-quotidiens>.
- Barry, A. O. (2002). « Les bases théoriques en analyse du discours ». Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie. Récupéré de : <https://depot.erudit.org/id/002331dd>.
- Bégin-Caouette, O. et Jones, G. A. (2014). « Student organizations in Canada and Quebec's 'Maple Spring' ». *Studies in Higher Education*, 39(3), 412-425.
- Bernard-Barbeau, G. (2015). « De l'appel à mobilisation à ses mécanismes sociodiscursifs : le cas des slogans écrits du printemps érable ». *Argumentation et analyse du discours*, 14, 2-12.
- Bibliothèque de l'UQO. (s.d.). « Eureka.cc ». Récupéré de : <http://biblio.uqo.ca/ressources-electroniques/bases-donnees/biblio-branchee.php>.

- Bonenfant, M., Glinoyer, A. et Lapointe, M.-A. (2013). *Le printemps québécois : une anthologie*. Montréal : Éditions Écosociété, 332 p.
- Breton, P. (1997). *La parole manipulée*. Montréal : Boréale, 221 p.
- Carbonneau, J.-R. et Desrochers, M. (2013). *Réflexion sur le rôle et la polarisation des médias dans le cadre du conflit étudiant québécois 2012*. Communication présentée au Congrès annuel de l'Association canadienne de science politique, Victoria, C.-B., 20 p.
Récupéré de : <http://www.cpsa-acsp.ca/papers-2013/Carbonneau.pdf>.
- Chauradeau, P. (2009). « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique ». *Corpus* [En ligne], n°8, novembre 2009. Récupéré de : <http://corpus.revues.org/index1674.html>
- Collette, K. (2013). « Distances et conciliations sur le statut du discours : autour d'une analyse émergente des discours du Printemps érable ». *Cahiers de recherche sociologique* (54), 71-94.
- Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012. *Rapport – Commission spéciale d'examen des événements du printemps 2012*. (mars 2014). Québec, 449 p. Récupéré de : https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/publications/rapport_CSEEP2012/rapport_CSEP2012.pdf.
- Courtine, J.-J. (1981), « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communistes adressé aux chrétiens ». *Langages* (Paris, Larousse), n°62, juin 1981, 9-128.
- Entman, R. M. (1993). Framing : toward clarification of a fractured paradigm. *Journal of Communication*, 43(4), 51-58.
- Eureka.cc [Base de données]. Récupéré de <https://uqo.ca/biblio/ressources-electroniques/9686>.
- Fairclough, N. (2001). *Language and power* (2e éd.). Harlow, Royaume-Uni : Longman.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche : méthodes quantitatives et qualitatives* (2^e éd.). Montréal : Chenelière Éducation, 632 p.
- Frappier, A., Poulin, R. et Rioux, B. (2012). *Le printemps des carrés rouges : lutte étudiante, crise sociale, loi liberticide, démocratie de la rue*. Montréal :

M éditeur, 159 p.

- Gagnon, S. (2003). La construction discursive du concept de la souveraineté dans les médias canadiens lors du référendum de 1995. *Revue québécoise de linguistique*, 32(2), 97-116.
- Gervais, L.-M. (2012, 30 avril). « Du bon et du mauvais usage des mots au temps de l'agitation étudiante ». *Le Devoir*. Récupéré de : <http://www.ledevoir.com/societe/education/348796/du-bon-et-du-mauvais-usage-des-mots-au-temps-de-l-agitation-etudiante#>.
- Infosphère – Service des bibliothèques de l'UQAM. (2010). « 1. L'essai ». Récupéré de : <https://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences/module1/essai.html>.
- Julien, F. (2012). « Le printemps érable comme choc idéologique ». *Cultures & conflits*(3), 152-159.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de « formule » en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*. Besançon, France : Presses universitaires de France-Comte, 144 p.
- Lacroix, M., Nadon, R. et Parenteau, O. (2014). « La grève en vers et en prose : combats, silences et fissures ». Dans M. Ancelovici et F. Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (233-255). Montréal : Éditions Écosociété.
- Lynes, K. G. (2012), « Poetic resistance and the classroom without guarantees ». *Theory & Event*, 15(3). Récupéré de : http://muse.jhu.edu/journals/theory_and_event/v015/15.3S.lynes.html.
- Millette, J. (2013). « Chapitre 4 : Communiquer pour gagner ». Dans J. Millette (dir.), *De la rue au fil de presse : grèves étudiantes et relations publiques* (61-89). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Poirier St-Pierre, R., et Éthier, P. (2013). *De l'école à la rue : dans les coulisses de la grève étudiante*. Montréal : Éditions Écosociété, 218 p.
- Sanschagrin, D. et Gagnon, A.-G. (2014). « L'approfondissement du politique au Québec. Les partis politiques et la grève étudiante de 2012 ». Dans M. Ancelovici et F. Dupuis-Déri (dir.), *Un printemps rouge et noir : regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (259-294). Montréal : Éditions Écosociété.

Simpson, P. (1993). *Language, ideology and point of view*. New York : Routledge, 216 p.

Sorochan, C. (2012), « The Quebec student strike – A chronology ». *Theory & Event*, 15(3). Récupéré de :
http://muse.jhu.edu/journals/theory_and_event/v015/15.3S.sorochan.html.

Van Dijk, T. A. (1985). *Handbook of discourse analysis* (vol. 1-4), Londres, Royaume-Uni : Academic Press.

ANNEXE A
GRILLE D'ANALYSE DE L'ÉCHANTILLON PRÉLIMINAIRE

ANNEXE B (SUPPORT NUMÉRIQUE)
GRILLE D'ANALYSE FINALE ET CORPUS CODIFIÉ